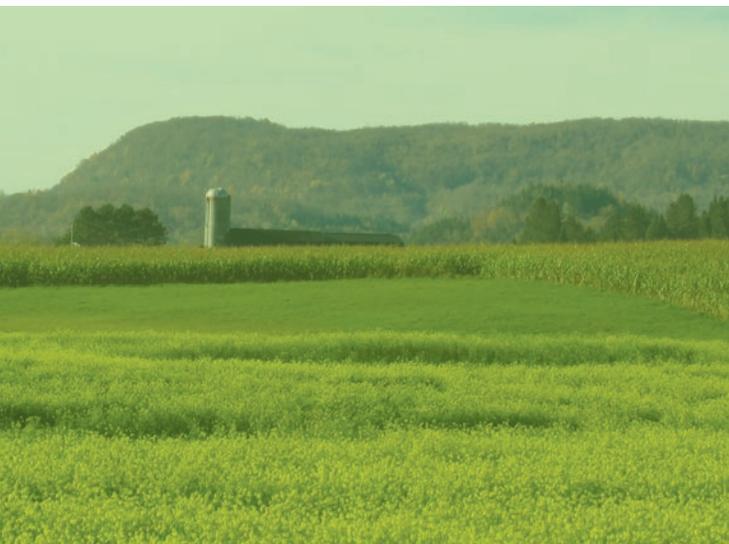


# PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE

SYNTHÈSE DU PORTRAIT, DU DIAGNOSTIC, DE LA VISION CONCERTÉE ET DU PLAN D'ACTION



NOTRE TERRITOIRE  
NOTRE AVENIR

**MRC** DES  
LAURENTIDES

## CE DOCUMENT A ÉTÉ RÉALISÉ PAR LA MRC DES LAURENTIDES

### RÉDACTION ET COORDINATION

Jean-Michel Archambault-Cyr  
Kaven Davignon  
Chantal Giroux

### RÉVISION LINGUISTIQUE

Claudette Trahan-Taillon

### CONCEPTION GRAPHIQUE

Martine Armand

### PHOTOGRAPHIES

MRC des Laurentides

### DÉPÔT LÉGAL: 2014

Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada

ISBN 978-2-9802024-3-8 (papier)

ISBN 978-2-9802024-4-5 (électronique)

### OÙ SE PROCURER LE GUIDE

Le guide est disponible au [www.mrclaurentides.qc.ca](http://www.mrclaurentides.qc.ca)

Agriculture, Pêcheries  
et Alimentation  
Québec 

**MRC DES  
LAURENTIDES**  




# TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉFET .....	06
CARTE DU TERRITOIRE .....	07
AVANT-PROPOS .....	09
LES GRANDES ÉTAPES .....	10

## 1 SYNTHÈSE DU PORTRAIT

Histoire et culture locale .....	14
Paysages et agrotourisme .....	16
Agroforesterie et boisés agricoles .....	16
Multifonctionnalité et consolidation des entreprises agricoles .....	17
La demande sur le territoire de la MRC .....	18
L'offre de produits agricoles sur le territoire de la MRC des Laurentides .....	19
Le potentiel de production .....	20
Valeur des terres et location .....	22
L'utilisation actuelle de la zone agricole .....	23
La situation de la relève .....	23

## 2 DIAGNOSTIC

La multifonctionnalité de l'agriculture dans la MRC des Laurentides .....	27
Les conditions biophysiques et le potentiel agricole .....	28
L'utilisation actuelle de la zone agricole .....	29
Les caractéristiques des exploitants, des exploitations agricoles et du soutien institutionnel .....	30
La transformation alimentaire, la distribution et la mise en marché .....	31
La foresterie et l'agroforesterie .....	32

## 3 VISION CONCERTÉE

Vision concertée .....	34
------------------------	----

## 4 PLAN D'ACTION

Les orientations de développement et les objectifs du plan d'action .....	38
La mise en œuvre du plan d'action .....	40
Le contenu des fiches de projet .....	40
La présentation des porteurs de projet .....	41
Présentation des 16 fiches de projet .....	43

## ANNEXES

<b>ANNEXE 1 : Membres du comité directeur du PDZA</b> .....	61
---	----

### **ANNEXE 2: Portrait cartographique de la zone agricole de la MRC des Laurentides**

Carte 1 – Portrait de La Minerve .....	62
Carte 2 – Utilisation actuelle du sol à La Minerve .....	63
Carte 3 – Portrait de Labelle .....	64
Carte 4 – Utilisation actuelle du sol à Labelle .....	65
Carte 5 – Portrait de La Conception .....	66
Carte 6 – Utilisation actuelle du sol à La Conception .....	67
Carte 7 – Portrait de Brébeuf et Mont-Tremblant .....	68
Carte 8 – Utilisation actuelle du sol à Brébeuf et Mont-Tremblant .....	69
Carte 9 – Portrait d'Huberdeau, Arundel et Montcalm .....	70
Carte 10 – Utilisation actuelle du sol à Huberdeau, Arundel et Montcalm .....	71

# MOT DU PRÉFET

## DE LA MRC DES LAURENTIDES

Avril 2014



C'est avec fierté que la MRC des Laurentides vous présente son Plan de développement de la zone agricole (PDZA). Fruit d'une collaboration inédite sur notre territoire entre la MRC, ses agriculteurs et l'ensemble des intervenants du milieu agricole, notre PDZA se veut rassembleur, ambitieux et porteur d'une vision qui permettra d'insuffler un vent nouveau aux activités agricoles.

Nous savons tous que la diversification des activités économiques est un impératif pour le développement de nos communautés. C'est d'ailleurs dans cette perspective que le nouveau schéma d'aménagement et de développement durable, actuellement en cours d'élaboration,

s'inscrit. En raison de son importance historique dans le développement de plusieurs communautés et de la superficie qu'il occupe encore aujourd'hui, particulièrement pour les municipalités de La Minerve, Labelle, La Conception, Mont-Tremblant, Brébeuf, Huberdeau, Arundel et Montcalm, le Conseil des maires croit fermement qu'un territoire agricole dynamique est appelé à jouer un rôle prépondérant dans cette diversification.

Bien que la capacité d'intervention de la MRC soit limitée pour certains enjeux identifiés sur notre territoire, notamment le prix élevé des terres et la difficulté inhérente pour les agriculteurs actuels (et à plus forte raison pour la relève) à s'en porter acquéreur, plusieurs outils d'intervention demeurent à notre disposition. Notre plan d'action est d'ailleurs éloquent à cet égard.

Je profite également de l'occasion qui m'est offerte pour remercier chaleureusement les nombreuses personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la réalisation de ce travail. Cette précieuse collaboration, que ce soit lors des consultations publiques ou lors des nombreuses rencontres formelles et informelles ayant permis d'approfondir les discussions, a permis d'enrichir notre PDZA et de s'assurer qu'il réponde aux besoins et aspirations de la population et du milieu agricole de notre territoire.

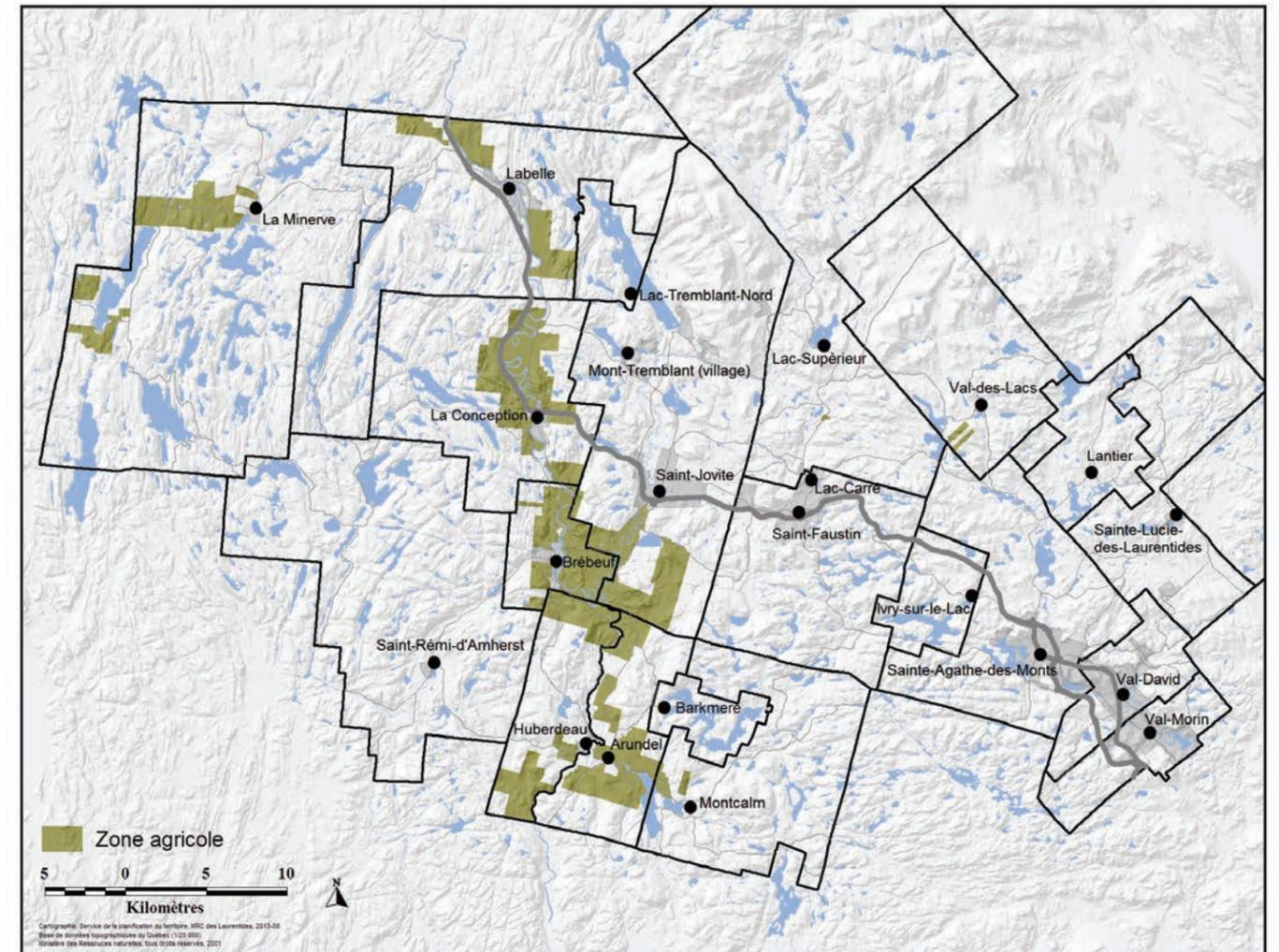
Je tiens à remercier plus particulièrement le Comité consultatif agricole (CCA) et son président, M. Ronald Provost, maire de Brébeuf, ainsi que les membres du Comité directeur, qui ont donné beaucoup de leur temps et sans qui cet ambitieux projet n'aurait pu voir le jour.

Le futur agricole est promis à un bel avenir sur notre territoire. À nous tous maintenant de se retrousser les manches et de nous mettre au travail !

Denis Chalifoux, Préfet.

# CARTE DU TERRITOIRE

Le territoire de la MRC des Laurentides est composé de vingt (20) municipalités. La zone agricole couvre un peu plus de 15 000 hectares et est répartie principalement dans l'axe de la rivière Rouge dans les municipalités de Labelle, La Conception, Mont-Tremblant, Brébeuf, Arundel et Huberdeau, de même que dans le secteur des lacs Castor et La Minerve dans la municipalité de La Minerve.



# AVANT- PROPOS

Suite à un vaste exercice de consultation s'étant déroulé en 2010 et 2011 avec les divers intervenants et la population du territoire, le *Plan conjoint MRC-CLD des Laurentides 2011-2015: Mise en œuvre d'une stratégie de développement durable* a été adopté par le conseil des Maires en mai 2011.

## PLAN CONJOINT MRC-CLD DES LAURENTIDES 2011-2015 :

Mise en œuvre d'une stratégie de développement durable

Parmi les 11 propositions principales de ce plan, on retrouve la *Planification et la gestion proactive du territoire de la MRC*, qui propose notamment la réalisation d'un *Plan de développement de la zone agricole (PDZA)* afin de dynamiser les activités agricoles sur le territoire.

## PROPOSITION 1 :

Planification et gestion proactive du territoire de la MRC

Pour réaliser le PDZA, le Comité consultatif agricole (CCA) de la MRC des Laurentides a été mandaté et élargi afin d'accueillir un ensemble de partenaires représentatifs des milieux agricoles et municipaux rassemblés au sein d'un comité directeur. La composition de ce comité directeur du PDZA se retrouve à l'annexe 1.

## ACTION :

Réaliser un Plan de développement de la zone agricole (PDZA)

La MRC des Laurentides tient à remercier le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) pour son soutien financier dans la réalisation de son PDZA.

## QU'EST-CE QU'UN PDZA ?

*Le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) est un document de planification qui vise à mettre en valeur la zone agricole d'une MRC en favorisant le développement durable des activités agricoles. Il repose sur un état de situation et sur la détermination des possibilités de développement des activités agricoles. Il est réalisé par une MRC, en concertation avec les acteurs du milieu, et fait état des actions que l'on choisit de réaliser. (...)*

*Le PDZA est complémentaire et compatible aux diverses démarches de planification réalisées dans la MRC ou la région. Il permet à une MRC d'enrichir son schéma d'aménagement et de développement en ce qui a trait à l'utilisation prioritaire du territoire agricole à des fins agricoles. De plus, le PDZA permet de déterminer des actions concrètes pour stimuler le développement de l'agriculture sur son territoire dans le cadre d'une démarche concertée.*

MAPAQ, 2011

# LES GRANDES ÉTAPES

1

L'étape initiale du PDZA dresse un **portrait du territoire et des activités agricoles de la MRC des Laurentides**. Cette étape a permis de comprendre l'évolution historique et les tendances récentes en agriculture sur le territoire. Pour ce faire, un ensemble de données statistiques et cartographiques ont été utilisées, de même que des visites sur le terrain, des discussions avec plusieurs intervenants du territoire, ainsi que trois consultations publiques et un sondage téléphonique. Dans ce document, **une synthèse du portrait est présentée**. Cette synthèse reprend donc les principaux **faits** et permet de faire notamment ressortir trois grands **constats**.



## PORTRAIT

- Fait ressortir les **faits**
- Permet d'identifier les principaux **constats**

2

Ensuite, la classification des principaux constats du portrait en **forces, faiblesses, contraintes ou potentiels** a permis de réaliser un **diagnostic** du territoire et des activités agricoles de la MRC. Le résultat, qui est présenté dans ce document, permet donc d'identifier et de prioriser les **enjeux** à traiter.



## DIAGNOSTIC

- Classe les constats en **forces, faiblesses, contraintes** et **potentiels**
- Permet d'identifier et prioriser les **enjeux**

3

Dans une troisième étape, les **constats** et les **enjeux** identifiés aux étapes précédentes ainsi que les discussions au sein du comité directeur du PDZA ont permis de dégager une **vision concertée** de l'avenir possible et souhaitable du développement de l'agriculture sur le territoire. Cette vision est également présentée dans ce document.



## VISION CONCERTÉE

- Oriente les actions futures en fonction des **constats**, des **enjeux** et d'un futur souhaité

4

Finalement, en fonction des étapes précédentes, le **plan d'action** permettra de déterminer les **orientations stratégiques de développement**, les **objectifs** qui y sont reliés et les **actions** pour les réaliser.



En fonction des trois étapes précédentes

## PLAN D'ACTION

- Détermine les **orientations stratégiques de développement**, les **objectifs** qui y sont reliés, et les **actions** pour les réaliser

On retrouve à l'annexe 2 de ce document un ensemble de cartes ayant été produites dans le cadre du PDZA et qui présente de façon illustrée le dynamisme actuel de la zone agricole de la MRC des Laurentides.

# 1

## SYNTHÈSE DU PORTRAIT



Le « *portrait du territoire et des activités agricoles de la MRC des Laurentides* » est le résultat d'une démarche visant à documenter l'état de la situation agricole sur le territoire. Pour ce faire, des données statistiques et cartographiques ont été utilisées, de même que des visites sur le terrain, des discussions avec plusieurs intervenants du territoire et avec le Comité directeur, ainsi que trois consultations publiques et un sondage téléphonique auprès des agriculteurs. Le document complet est disponible pour consultation. La synthèse de ce portrait, qui est ici présentée, fait ressortir trois grands constats, soient ;

#### PREMIER CONSTAT

➤ *L'agriculture dans la MRC des Laurentides est multifonctionnelle, mais plusieurs de ses fonctions sont peu mises en valeur*

#### DEUXIÈME CONSTAT

➤ *La demande pour les produits locaux est forte et l'offre actuelle ne suffit pas*

#### TROISIÈME CONSTAT

➤ *L'accès à la terre pour les exploitants agricoles, particulièrement pour la relève, est problématique, et l'acquisition ou la possession de terres par des non-agriculteurs fragilise le potentiel agricole du territoire à plus long terme*

#### PREMIER CONSTAT



### L'AGRICULTURE DANS LA MRC DES LAURENTIDES EST MULTIFONCTIONNELLE, MAIS PLUSIEURS DE SES FONCTIONS SONT PEU MISES EN VALEUR

Depuis un certain nombre d'années, le concept de multifonctionnalité de l'agriculture s'est développé et sa reconnaissance s'est traduite par un ensemble de politiques et de programmes dans plusieurs pays, particulièrement en Europe. La multifonctionnalité reconnaît qu'en plus de ses fonctions principales de production de denrées alimentaires, les activités agricoles occupent de multiples fonctions économiques, sociales et environnementales ayant des retombées positives importantes pour la société. Cependant, ces fonctions peuvent être peu ou même pas du tout rétribuées par le marché. Le tableau suivant donne quelques exemples de fonctions attribuées à l'agriculture.

FONCTIONS ÉCONOMIQUES	FONCTIONS SOCIALES	FONCTIONS ENVIRONNEMENTALES
Produire des denrées alimentaires	Assurer la sécurité alimentaire des populations	Permettre la protection de ressources telles que l'eau et les sols
Maintenir et créer des emplois en agriculture et dans les services agricoles	Donner une assise à l'aménagement et l'occupation du territoire	Protéger et mettre en valeur des paysages typiques
Développer des activités économiques connexes (activités d'agrotourisme, de transformation agroalimentaire, etc.)	Maintenir la viabilité et le dynamisme des zones rurales et participer à la transmission d'un mode de vie et d'un héritage culturel	Minimiser l'impact des phénomènes climatiques (réservoir de biodiversité, rétention d'eau lors de crues, etc.)

Source : MAPAQ, 2013, site Internet

Au Québec, certaines initiatives ont été prises pour reconnaître ces fonctions, et un premier programme visant spécifiquement à valoriser la multifonctionnalité de l'agriculture a vu le jour en 2011, soit le « Programme d'appui à la multifonctionnalité ».

Le portrait agricole de la MRC des Laurentides a permis de constater le caractère multifonctionnel de l'agriculture pratiquée sur le territoire.

## HISTOIRE ET CULTURE LOCALE

Le rôle central exercé par l'agriculture et la foresterie dans la colonisation et le peuplement de la région se reflète encore aujourd'hui dans plusieurs municipalités ou secteurs de la MRC, tant en ce qui a trait au patrimoine bâti qu'au patrimoine immatériel. Le patrimoine bâti d'intérêt, qui a récemment fait l'objet d'un recensement dans la MRC, comporte en effet un nombre important de bâtiments agricoles et de résidences de ferme. Également, plusieurs noms de rues et de lieux publics ont été nommés en l'honneur de familles pionnières, dont certaines sont encore actives en agriculture (chemin Paquette et rue Léonard à Mont-Tremblant, pont Prud'homme et chemin Perreault à Brébeuf).

De même, l'influence des activités agricoles et forestières se fait toujours sentir dans les événements de plusieurs municipalités, tels que le Carnaval de Brébeuf, le Festival des sucres à La Minerve et la Fête des récoltes à la ferme Morgan à Montcalm. Le lancement d'un livre commémoratif sur les fermes de Brébeuf à l'hiver 2013 a permis de constater l'importance du rôle de l'agriculture comme tissu social entre les générations et également entre agriculteurs et non-agriculteurs dans cette municipalité. Notons aussi que la journée « Porte ouverte sur les fermes du Québec » organisée par l'Union des producteurs agricoles (UPA) depuis quelques années à l'automne, rassemble plusieurs centaines de visiteurs et représente une vitrine populaire auprès des citoyens pour l'agriculture actuelle de la région.





## PAYSAGES ET AGROTOURISME

La région des Laurentides est reconnue depuis longtemps pour la beauté de ses attraits naturels et pour l'importance de l'industrie touristique et de la villégiature qui s'y est développée en raison de la présence forte de nombreuses montagnes, lacs et rivières.

Les caractéristiques biophysiques du territoire ont fait en sorte que l'agriculture pratiquée est majoritairement extensive, ce qui a permis de préserver l'environnement naturel et d'éviter les problèmes agroenvironnementaux souvent associés à l'agriculture intensive (pollution diffuse, dégradation des paysages, etc.). Aujourd'hui, le réseau routier permet de pénétrer au cœur du territoire agricole de la MRC et de ses paysages typiques, d'une part le long des routes 323 et 327, et d'autre part le long de la route 117 par le chemin des Tulipes (La Conception) et par le chemin du Moulin (à Labelle). De plus, des réseaux récréatifs tels que le parc linéaire Le p'tit train du Nord, le Corridor aérobique et les parcours canotables sur la rivière Rouge et sur la rivière de la Diable traversent la zone agricole en divers endroits.

Cependant, force est de constater que malgré la très forte présence de villégiateurs et de touristes, le potentiel agrotouristique de la région a été très peu développé en complémentarité aux activités offertes. Pourtant, certaines régions touristiques, comme les Cantons-de-l'Est et particulièrement Charlevoix, qui possèdent plusieurs caractéristiques semblables à celles de la MRC, ont su développer un secteur agrotouristique dynamique et reconnu venant compléter l'offre touristique régionale.

Un parcours gourmand a été mis en place par le CLD des Laurentides au milieu des années 2000 rassemblant une douzaine de producteurs et d'artisans agroalimentaires de la MRC. Cependant, un manque d'implication de la part des producteurs et artisans et une certaine disparité entre les infrastructures d'accueil et les expériences proposées aux visiteurs d'une entreprise à l'autre ont fait en sorte que le parcours gourmand s'est soldé par un échec. Pour qu'une expérience semblable soit couronnée de succès, il semble essentiel que les attentes

soient clarifiées et que les acteurs concernés, en premier lieu les producteurs agricoles intéressés, soient prêts à s'engager.

L'intérêt de plus en plus important pour les visiteurs à s'imprégner de l'authenticité d'un lieu et à en découvrir des facettes moins connues, jumelées au désir des décideurs de la région à diversifier l'économie locale promet des opportunités très intéressantes pour les entrepreneurs agrotouristiques.

## AGROFORESTERIE ET BOISÉS AGRICOLES

Le territoire forestier occupe environ les 2/3 de la zone agricole permanente. Malgré cette importance, assez peu de producteurs semblent valoriser le potentiel de leur boisé en exploitant la matière ligneuse ou non ligneuse. En 2009, seulement 9 producteurs ont déclaré des revenus issus de l'exploitation de la matière ligneuse, alors que 19 producteurs déclaraient des revenus en provenance de l'acériculture, dont 15 pour qui c'était le revenu agricole principal. Rappelons qu'une partie importante du nombre d'entailles est située à l'extérieur de la zone agricole désignée. De plus, les consultations publiques et les discussions avec les intervenants ont permis d'apprendre que très peu de producteurs possèdent un plan d'aménagement forestier.

L'important potentiel acéricole du territoire est amplement documenté. Il est cependant difficilement valorisable à court terme en raison de la non-disponibilité des contingents provinciaux pour la production de sirop d'érable en vrac. Il est cependant possible pour les producteurs acéricoles n'ayant pas de contingent ou produisant davantage que leur contingent de faire de la vente directe en contenant (vente à la ferme et vente dans les marchés). Cependant, d'importants efforts doivent être mis dans la commercialisation pour réussir à en tirer un revenu convenable.

À notre connaissance, une seule cabane à sucre servant des repas est présente sur le territoire, soit la Tablee des Pionniers à St-Faustin-Lac-Carré. Notons que le sirop d'érable utilisé lors de ces repas, s'il provient de l'exploitation, n'est pas soumis à la réglementation provinciale sur les contingents.

En plus de la production de sirop d'érable, plusieurs produits forestiers non ligneux (PFNL) peuvent être produits ou récoltés en milieu forestier et agroforestier, tels que les produits alimentaires sauvages, les produits pour utilisations médicinales, pharmaceutiques, cosmétiques, etc.

L'arrivée récente d'une entreprise spécialisée dans la cueillette et la transformation de produits forestiers à St-Faustin-Lac-Carré, soit le Gourmet Sauvage, représente une opportunité importante pour valoriser les PFNL du territoire, que ce soit en forêt publique ou en forêt privée. À notre connaissance, trois autres entreprises qui possèdent une expertise dans la valorisation du potentiel agricole et agroforestier sont situées sur le territoire, soit, Croque Paysage (Val-David), Pépinière rustique (Val-Morin) et Paysage gourmand (Montcalm).

## MULTIFONCTIONNALITÉ ET CONSOLIDATION DES ENTREPRISES AGRICOLES

Ainsi, la mise en valeur de la multifonctionnalité de l'agriculture par le développement et la rémunération de fonctions économiques autres qu'uniquement celle de produire des aliments permettrait de diversifier les sources de revenus des ménages agricoles. En effet, des activités liées à l'interprétation, à l'utilisation récréative du territoire et à l'expérience à la ferme pourraient permettre de diversifier la base économique des entreprises agricoles.

Pour ce qui est des fonctions sociales et environnementales, le programme d'appui à la multifonctionnalité semble une approche intéressante pour l'agriculture d'ici. On imagine facilement par exemple qu'un paysage dégradé par des champs en friche et des bâtiments en ruine portent atteinte à la qualité de vie de la communauté et à l'expérience touristique de l'ensemble d'un territoire. Dans un cas comme celui-ci, l'existence d'un incitatif pour remettre en culture ces champs et améliorer la qualité visuelle d'un bâtiment pourrait donc permettre d'aider des entreprises agricoles qui, à leur tour, permettraient de consolider les fonctions multiples jouées par les activités agricoles, notamment en ce qui a trait à la qualité de vie des communautés et à l'expérience positive vécue par les visiteurs de la région.

## DEUXIÈME CONSTAT

### LA DEMANDE POUR LES PRODUITS LOCAUX EST FORTE ET L'OFFRE ACTUELLE NE SUFFIT PAS

Parmi les grandes tendances alimentaires, un certain nombre de constats retiennent l'attention et doivent être pris en considération lorsqu'il est question de la mise en marché des produits. Ainsi, les mots, *santé, plaisir, environnement, achat local, innovation et proximité du consommateur* ont été identifiés comme étant les 6 mots-clés dans une vaste étude des tendances du secteur agroalimentaire au Québec (MAPAQ, 2009).



### LA DEMANDE SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC

Pour le territoire de la MRC des Laurentides, ces tendances sont manifestes et se traduisent notamment par le succès de certaines entreprises faisant de la mise en marché directe par le biais d'un kiosque à la ferme ou de l'agriculture soutenue par la communauté (ASC). Elles se manifestent également par l'achalandage élevé des marchés saisonniers de Val-David et Mont-Tremblant, où un important nombre de producteurs, mais aussi de transformateurs agroalimentaires proposent leurs produits. Près de 90 exposants y ont été présents à un moment ou un autre durant la saison estivale 2013, la très grande majorité ayant été sur place toutes les semaines pour l'ensemble de la saison.

Cependant, le portrait a démontré que très peu de producteurs de la MRC des Laurentides comptent parmi les producteurs présents au marché, faute de produits adaptés à ce type de mise en marché. Ainsi, seuls quatre entreprises agricoles et dix-neuf exposants et transformateurs en provenance de la MRC des Laurentides participent à l'un ou l'autre de ces deux marchés.

La demande pour des produits locaux est également manifestée par l'intérêt de plusieurs restaurateurs à intégrer ces derniers dans leur menu. En effet, un projet pilote présentement mené par le CLD des Laurentides vise à mettre directement en lien certains producteurs et restaurateurs du territoire. L'approche faite auprès des restaurateurs a permis de constater un grand intérêt de ces derniers. Cependant, des difficultés au niveau de la communication, de la régularité des approvisionnements et de l'uniformité des produits, ainsi que des volumes commandés doivent être résolues afin qu'une mise en marché plus ordonnée puisse voir le jour. Pour l'instant, très peu d'entreprises agricoles de la MRC occupent ce créneau de la restauration.

Rappelons que la MRC des Laurentides compte 194 restaurants et 13 traiteurs, dont plusieurs sont présents dans des créneaux de spécialité et dans une fourchette de prix de moyen à haut de gamme. L'utilisation de produits locaux permet à ces derniers de se démarquer et offre la possibilité de s'assurer de la fraîcheur et de la qualité des produits, mais aussi de développer des produits de spécialité. Par exemple, l'élevage d'animaux avec une certaine ration alimentaire combiné à une façon de préparer en cuisine pourrait permettre d'obtenir un produit unique. Ou encore, le développement de partenariats entre un établissement alimentaire se spécialisant dans un type de cuisine et recherchant des ingrédients frais plus difficiles à trouver s'associant avec une exploitation agricole, etc.

Le portrait a également permis de déterminer la relative disponibilité des produits locaux en saison estivale, particulièrement en raison de la présence des marchés saisonniers, mais leur quasi-absence en dehors de cette période. De même, les consommateurs présents aux consultations publiques ont fait part de leur désir de continuer à s'approvisionner en produits locaux à long terme.

La demande pour les produits locaux semble donc relativement solide et en croissance, et il semble qu'il y ait une opportunité pour la commercialisation de ces produits, particulièrement en dehors de la saison estivale.

Certaines régions du Québec vivant une situation semblable ont opté pour la mise sur place d'un *marché de solidarité* ou *marché virtuel*, où des producteurs font connaître la disponibilité de leurs produits sur une plateforme Internet et où les consommateurs choisissent leurs produits, qui sont livrés hebdomadairement par les producteurs à un *point de chute*, c'est-à-dire un local accessible disposant d'équipements de réfrigération, etc.

Ce mode de mise en marché s'est mis en place pour contourner les difficultés rencontrées par les producteurs afin de rendre disponibles leurs produits sur les tablettes d'épicerie des trois grandes bannières nationales (Provigo-Loblaws, IGA-Sobey's et Métro). Car même si on constate dans leur politique d'approvisionnement une plus grande ouverture aux produits locaux, il est généralement difficile pour les producteurs de se faire une place sur les tablettes de ces grandes bannières. On compte une dizaine de *marchés de solidarité* au Québec. Ce mode de mise en marché suppose qu'il y ait à proximité un assez grand bassin de population ayant un bon accès à Internet, ainsi qu'un assez grand bassin de producteurs offrant une diversité de produits frais et transformés. Le portrait indique que cette dernière condition ne semble pas remplie.

On retrouve également depuis quelques années certaines entreprises spécialisées en distribution qui offrent à leurs clients un service de commande sur Internet qui est ensuite livrée à un point de chute ou à la maison. Ces entreprises, qui sont davantage présentes dans les grands centres urbains, tentent généralement de prioriser les produits locaux ou les produits du Québec lorsque disponibles, mais ne limitent pas leur offre à ces seuls produits. On retrouve à Val-Morin une telle entreprise de petite taille, *Les paniers Biosattva*, qui priorise les produits locaux lorsque ceux-ci sont disponibles.

Les détaillants indépendants, qui sont plus à même de décider du contenu de ce qui se retrouve sur leurs rayons de vente que les bannières nationales, semblent bien placés pour tirer profit de l'engouement pour la consommation de produits locaux en développant une mise en marché s'appuyant sur ce créneau. Il existe un certain nombre de détaillants indépendants sur le territoire (*S.Bourassa* à Mont-Tremblant et à Ste-Agathe, *Boucherie de Val-David*, *Le Caveau* à Ste-Agathe, *Fromagerie du Lac-Carré*, etc.) et l'inauguration prochaine d'une fromagerie de bonne taille sur le territoire visant à offrir beaucoup d'espaces pour les produits locaux s'inscrit dans cette dynamique, tout comme le projet d'un marché de producteurs ouvert à l'année dans la ville de Ste-Agathe-des-Monts.

### L'OFFRE DE PRODUITS AGRICOLES SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DES LAURENTIDES

La demande pour des produits locaux est au rendez-vous. Cependant, l'offre de produits agricoles et agroalimentaires sur le territoire est assez restreinte et est peu adaptée aux spécificités de cette demande.

Tel que le démontre le portrait, la majorité des exploitations agricoles du territoire se spécialisent dans des productions traditionnelles qui sont caractérisées par des revenus agricoles très modestes. Ainsi, les exploitations agricoles spécialisées en production de bovins de boucherie, en fourrage et en acériculture représentent 47% des entreprises de la MRC, mais récoltent seulement 17% des revenus agricoles du territoire.

À l'opposé, les productions en serre et les productions légumières et fruitières occupent moins de 15% des entreprises, mais comptent pour près du quart des revenus du territoire.

Le portrait nous démontre qu'il y a un potentiel important d'augmentation des rendements agricoles, notamment par l'augmentation de la fertilité des sols. Cependant, les caractéristiques du territoire de la MRC des Laurentides portent à croire que le potentiel d'augmentation des revenus agricoles se situe davantage au niveau de l'ajout de valeurs aux produits agricoles de base et au niveau du développement des circuits courts de mise en marché.

En effet, mises à part les fermes laitières, les entreprises les plus dynamiques sur le territoire semblent être celles qui réalisent leur mise en marché en réduisant le nombre d'intermédiaires entre eux et le consommateur (aussi appelé *circuits courts de mise en marché*) et celles qui misent sur la valeur ajoutée. Cette valeur ajoutée peut prendre diverses formes, telles que la différenciation de produits (sans intrants chimiques, biologiques, etc.), l'occupation d'un créneau particulier (élevage d'animaux moins traditionnels, culture de petits fruits ayant des propriétés organoleptiques particulières, etc.)



l'expérience à la ferme (autocueillette, accueil à la ferme, agrotourisme, etc.) ou la transformation alimentaire à partir des produits de la ferme (production d'alcools, transformation de viandes en mets préparés, fabrication de produits de l'érable, etc.).

Relativement peu d'entreprises agricoles du territoire sont présentes dans des activités de mise en marché de type *circuit court* ou dans certaines activités de valeurs ajoutées, comme l'indique le tableau suivant, tiré du portrait.

VENTE À LA FERME	AUTO-CUEILLETTE	MARCHÉ PUBLIC	AGRO-TOURISME	AGRICULTURE SOUTENUE PAR LA COMMUNAUTÉ	TRANSFORMATION ALIMENTAIRE
22	4	7	8	3	11

Source : MAPAQ, 2013

Certains de ces chiffres sont à prendre avec précaution, car ils proviennent de déclarations volontaires et ne correspondent pas nécessairement à notre connaissance du territoire. Ainsi, la catégorie *vente à la ferme* ne correspond pas à des critères très précis en terme d'infrastructures d'accueil ou de nombre de jours d'ouverture dans l'année par exemple, ce qui fait que plusieurs de ces vingt-deux entreprises ont une activité commerciale très restreinte, tel que les six exploitations acéricoles déclarant un kiosque à la ferme, mais dont on ne retrouve aucune trace d'affichage commercial sur le territoire. De plus, certaines entreprises sont présentes dans plus d'une catégorie de ce tableau, ce qui fait que le nombre total d'exploitations agricoles impliquées dans des activités de mise en marché en *circuit court* ou dans des activités à valeur ajoutée est peu élevé.

Ainsi, une partie importante des denrées agricoles produites sur le territoire, tout comme la façon de mettre en marché ces dernières, semble peu adaptée pour assurer leur mise en marché locale.

## LE POTENTIEL DE PRODUCTION

Malgré une saison agricole relativement courte et des conditions naturelles moins favorables à l'agriculture que dans des régions plus méridionales du Québec, la région possède plusieurs atouts qui pourraient permettre à l'agriculture locale de se développer davantage.

Par exemple, la demande pour des produits différenciés ainsi que l'introduction de plusieurs innovations techniques permettent de pallier à certaines contraintes biophysiques.

Ainsi, l'utilisation de cultivars adaptés à des saisons courtes fait en sorte qu'il est possible d'obtenir des rendements fort appréciables pour des grandes cultures qui étaient jusqu'à récemment difficiles à cultiver dans la région, telles que le soya et le maïs, alors que la qualité des fourrages cultivés dans les secteurs dynamiques se compare aux résultats obtenus dans les Basses-Laurentides selon un conseiller agricole du MAPAQ connaissant bien la région.

Le savoir-faire en production animale ainsi que la qualité des productions végétales pourraient permettre l'élevage d'animaux moins traditionnels qui sont peu ou pas du tout présents sur le territoire et pour lesquels une demande existe, par exemple, des créneaux tels que la production de viandes exotiques (émeu, sanglier, gibier à plumes, grands gibiers, etc.), la production de lait pour la transformation à partir de chèvres ou de brebis, ou la production de viandes différenciées (biologiques, animaux nourris exclusivement à l'herbe, etc.).

La disponibilité de terres cultivées sans intrants chimiques pour la production extensive de fourrages ainsi que le savoir-faire dans des cultures comme l'orge et l'avoine pourrait permettre à certains producteurs intéressés de profiter de l'expérience acquise dans la MRC Antoine-Labelle pour un projet collectif de production et de mise en marché de grains certifiés biologiques. D'autres céréales à consommation humaine, particulièrement celles certifiées biologiques, connaissent une hausse importante de la demande, telles que le sarrasin, le lin, le canola et l'épeautre, et certaines sont

déjà cultivées sur le territoire ou l'ont déjà été dans les dernières années. Une discussion avec la coordonnatrice du projet de grains certifiés biologiques dans la MRC Antoine-Labelle confirme l'ouverture qu'il pourrait y avoir afin de partager l'expertise acquise là-bas.

Les productions horticoles, en serre ou en champs, et celles des petits fruits sont possiblement les productions pour lesquelles l'introduction de nouvelles techniques et technologies offrent le plus de nouvelles possibilités. Ainsi, on retrouve aujourd'hui sur le territoire quelques exploitations agricoles se spécialisant en production maraîchère diversifiée (plus de 40 variétés de légumes cultivés avec succès pour une de ces entreprises), en petits fruits (fraises, framboises, bleuets, mais également vignes pour la production de vin), en horticulture ornementale et en arbres fruitiers (verger de pommes et production d'argousiers).

L'utilisation de plusieurs formes de culture abritée allant des couvertures thermales posées aux champs pour la survie hivernale d'arbustes et de petits fruits, jusqu'à la production en serre, en passant par l'utilisation de grands tunnels ou de la plasticulture pour mettre en terre des semis plus tôt en saison, permettent d'allonger et d'optimiser la saison de croissance et de cultiver un ensemble de produits répondant à la demande croissante pour des aliments produits localement.

Tel que décrit dans le portrait, on retrouve également sur le territoire ou à proximité, un ensemble d'infrastructures (abattoirs et salles de transformation), d'institutions d'enseignement et de services-conseils adaptés permettant de soutenir les exploitations agricoles. De plus, la mise en place de la *Politique de souveraineté alimentaire du Québec* et les programmes qui en découlent (par exemple, le programme *Proximité* ou l'annonce d'une tarification réduite (biénergie) pour la production en serre, etc.) constituent des atouts afin de faciliter le développement d'activités de mise en marché dans des circuits courts ou permettant d'ajouter de la valeur aux produits de base.



L'ACCÈS À LA TERRE POUR LES EXPLOITANTS AGRICOLES, PARTICULIÈREMENT POUR LA RELÈVE, EST PROBLÉMATIQUE ET L'ACQUISITION OU LA POSSESSION DE TERRES PAR DES NON-AGRICULTEURS FRAGILISE LE POTENTIEL AGRICOLE DU TERRITOIRE À PLUS LONG TERME.

## VALEUR DES TERRES ET LOCATION

Plusieurs facteurs ont fait en sorte que les valeurs foncières, notamment la valeur foncière agricole, ont augmenté de façon très importante au cours de la décennie 2000-2010. Même si le ralentissement du marché immobilier des dernières années dans la MRC semble vouloir limiter les hausses des évaluations, plusieurs exploitants agricoles ont vu leur impôt foncier augmenter de façon spectaculaire durant cette période, alors que plusieurs exploitations agricoles ont été vendues à des prix ayant peu à voir avec la valeur des actifs agricoles et du potentiel agronomique du terrain.

Bien que la hausse de la valeur des terres soit un phénomène qui dépasse largement les limites de la MRC des Laurentides, on assiste, parallèlement à cette hausse, à une diminution importante de la superficie des terres cultivées sur le territoire de la MRC (-16% entre 2004 et 2010).

Selon plusieurs agriculteurs et observateurs, cette forte pression exercée sur les terres agricoles de la région s'explique en partie par la proximité de la station touristique de Mont-Tremblant. En effet, malgré les dispositions de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (LPTAA), on constate en divers endroits de la zone agricole l'acquisition de terres par des non-agriculteurs et la construction de résidences cossues. Certaines de ces terres ont fait l'objet de transactions immobilières à des prix rendant pratiquement impossible la rentabilisation de ces investissements par le biais d'activités agricoles. De plus, l'ajout de résidences cossues rend pratiquement inaccessible l'acquisition éventuelle de ces terres par des exploitants agricoles, ce qui remet en cause l'utilisation agricole future de ces terres situées en zone agricole permanente.

Cet état de fait pose plusieurs défis.

Ainsi, certaines terres agricoles acquises par des non-agriculteurs sont peu ou pas exploitées, certaines retournant tranquillement en friche. Il est cependant important de noter que les terres en friche n'appartiennent pas uniquement à de récents propriétaires. En effet, plusieurs appartiennent à des agriculteurs ou à des familles d'agriculteurs ayant réduit ou arrêté leurs activités agricoles. En plus de la perte de valeur productive, la perte de la valeur paysagère qui en résulte se répercute sur le sentiment d'appartenance et de fierté des populations immédiates ainsi que sur le potentiel touristique de la région.

La réduction du nombre d'entreprises agricoles et la diminution générale des activités agricoles dynamiques a aussi fait en sorte d'augmenter le nombre de terres disponibles pour la location, ce qui fait en sorte qu'à présent, 43% des terres cultivées sur le territoire de la MRC sont des terres louées. Bien qu'importante, cette proportion se situe dans la moyenne régionale de la région administrative des Laurentides.

Cependant, à moins d'obtenir une entente de location à long terme, il est peu probable que les terres louées fassent l'objet d'investissements permettant de maintenir et d'augmenter la capacité productive à plus long terme, tel que des travaux de drainage, de chaulage et diverses mesures de conservation des sols.

Ainsi, les consultations ont permis aux agriculteurs de témoigner de la difficulté qu'ils avaient à obtenir des ententes à long terme, ainsi que de limitations qui accompagnent certaines ententes de location, telles que l'interdiction d'épandre des déjections animales ou des fertilisants chimiques.

À plus long terme donc, l'importance de la location et l'acquisition ou la possession de terres par des non-agriculteurs comportent le risque de voir ces terres perdre de leur dynamisme agricole et posent même la question de la pérennité de la vocation agricole de ces terres.



## L'UTILISATION ACTUELLE DE LA ZONE AGRICOLE

Le travail effectué lors de la préparation pour la demande à portée collective (article 59) à la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) a permis de constater le recul important des secteurs dynamiques de la zone agricole. Les visites sur le terrain effectuées à la fin de l'été 2013 ont également permis de localiser les terrains sous-utilisés du territoire, dont une partie importante se situe à Huberdeau et à Arundel. L'attachement manifesté par la population locale envers son passé agricole et l'importance que celle-ci accorde au maintien de la fonction agricole de ces terres justifient que des efforts importants soient déployés afin de remédier à la situation.

La caractérisation effectuée dans le cadre de la demande à portée collective a aussi permis de cerner les secteurs où la construction de résidences pourrait permettre des activités agricoles plus marginales ou à plus petite échelle de voir le jour. Ceci pourrait favoriser la diversification des productions et la redynamisation de certains secteurs en perte de vitesse sur le territoire.

## LA SITUATION DE LA RELÈVE

On comprend aisément que les difficultés d'accès à la terre évoquées touchent de façon plus directe la relève agricole. Le portrait a permis de constater qu'il y avait peu d'exploitants agricoles âgés de moins de 40 ans. En effet, sur les 88 entreprises agricoles que compte la MRC, seulement 10 comptent un membre principal ou un membre secondaire âgé de moins de 40 ans.

Quelques-unes des histoires d'établissements à succès sur le territoire de la MRC des Laurentides sont le fruit de démarches innovantes. À titre d'exemple, l'entreprise maraîchère *Ferme biologique Aux petits oignons* de Mont-Tremblant a réussi à obtenir de la CPTAQ le droit de morceler une terre agricole afin de s'établir sur une superficie correspondant aux besoins de son projet d'établissement. Après une orientation préliminaire

défavorable, la CPTAQ a finalement accordé une telle permission, ce qui constituerait une première au Québec.

De même, la ferme laitière *Bruno Bessette et Geneviève Brassard* de La Conception, a réussi à convaincre la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) que le quota laitier d'un producteur de Brébeuf sans relève leur soit vendu directement, c'est-à-dire sans passer par le système centralisé de ventes de quotas (SCVQ) provincial, pour qu'ils puissent démarrer leur entreprise laitière. Cette exemption, qui représente une première provinciale, a été accordée parce qu'elle permettait de garder le quota dans la région et de remettre en activité une ancienne ferme laitière pour laquelle il n'y avait pas de relève à La Conception. En effet, ces jeunes producteurs ont signé une entente d'une durée de 5 ans avec des producteurs retraités pour la location d'une étable et des terres nécessaires pour répondre aux besoins de leur troupeau.

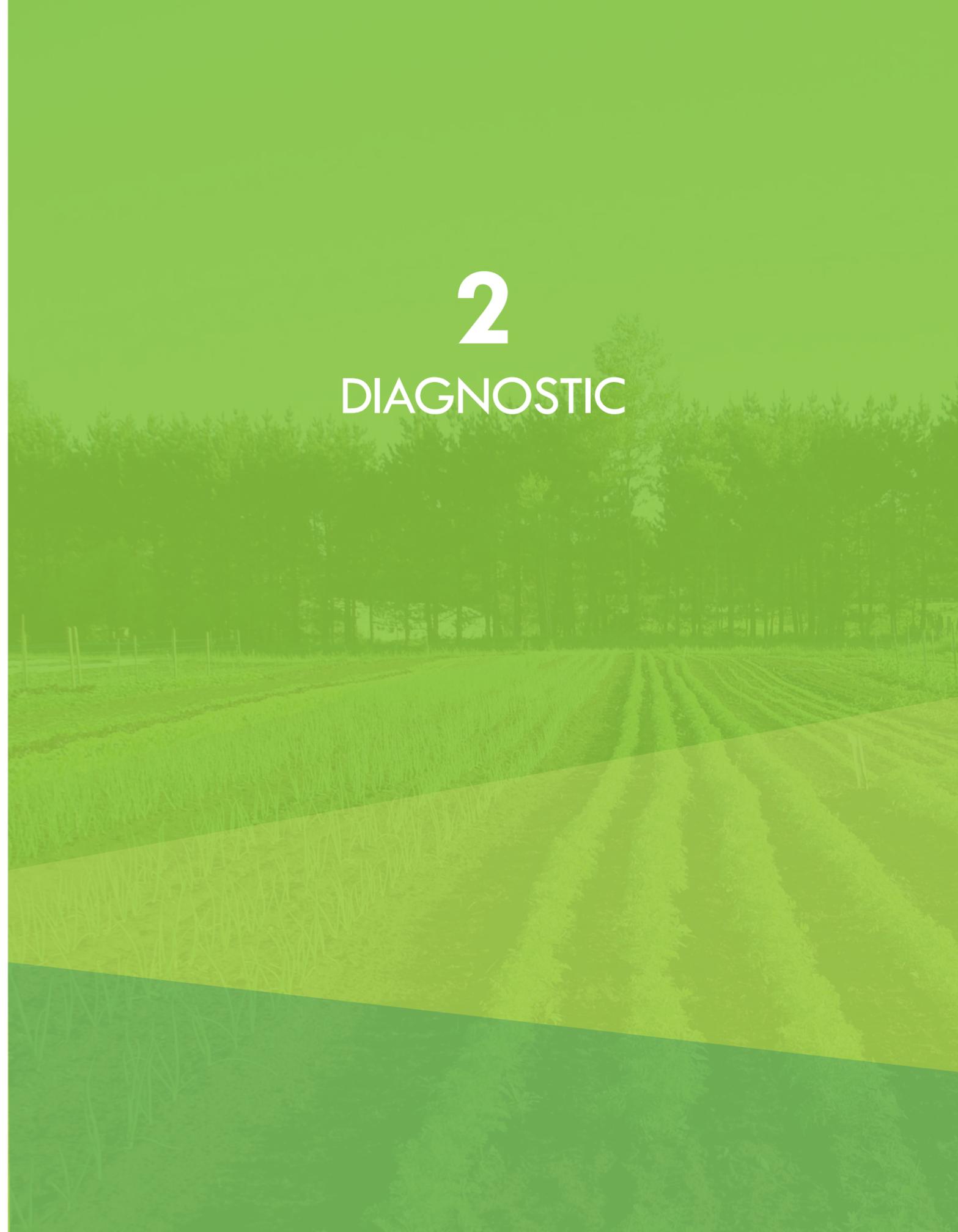
Également, une nouvelle entité a récemment vu le jour à la Ferme Morgan à Montcalm, soit la première *Coopérative de solidarité paysanne* au Québec, qui prend graduellement la relève d'une exploitation agricole très diversifiée de plus de 1 000 acres appartenant à un exploitant désirant prendre sa retraite et souhaitant que ses terres soient cultivées à perpétuité de façon biologique. Environ une dizaine de personnes exploitent présentement les terres et les bâtiments de cette propriété sous la forme d'une coopérative.

D'autres exploitations agricoles ont intégré au cours des dernières années de façon plus conventionnelle la relève au sein de leur entreprise, telles que la ferme de petits fruits et de transformation *Aux quatre vents* à la Conception et les fermes laitières *Ray-Lou* et *Ferme Jean-Claude et Madeleine Perrault* à Brébeuf.

Ainsi, des possibilités existent pour la relève. Cependant, en plus de soutenir les transferts et établissements plus conventionnels, des modèles innovants doivent continuer à être créés et les institutions accompagnant le démarrage d'entreprises doivent s'adapter à une diversité de modèles.

# 2

## DIAGNOSTIC



La classification des principaux constats tirés du portrait du territoire et des activités agricoles de la MRC des Laurentides, en *forces, faiblesses, contraintes* et *potentiels* permet de réaliser un diagnostic du territoire et des activités agricoles de la MRC. Ce diagnostic, qui a été réalisé en collaboration avec les intervenants des secteurs agricoles et agroalimentaires ainsi qu'avec le comité directeur du PDZA, s'articule autour de six grands thèmes qui ressortent du portrait. Ces six thèmes sont :

- › La multifonctionnalité de l'agriculture dans la MRC des Laurentides
- › Les conditions biophysiques et le potentiel agricole
- › L'utilisation actuelle de la zone agricole
- › Les caractéristiques des exploitants, des exploitations agricoles et du soutien institutionnel
- › La transformation alimentaire, la distribution et la mise en marché
- › La foresterie et l'agroforesterie

L'ensemble des constats relatifs à ces six thèmes est regroupé en tableaux aux pages suivantes selon qu'ils représentent :

- une **FORCE**, soit un aspect positif sur lequel on peut s'appuyer dans le futur ;
- une **FAIBLESSE**, soit un aspect négatif sur lequel une importante marge d'amélioration existe ;
- une **CONTRAINTE**, soit un obstacle ou une limitation qui peut empêcher le développement et dont on doit tenir compte ;
- un **POTENTIEL**, soit une possibilité ou une opportunité dont on peut éventuellement tirer parti.

Chacun de ces six thèmes fait ensuite l'objet d'*enjeux*. La non-action sur ces enjeux risque d'aggraver les constats énumérés. Ainsi, ces enjeux devront être pris en compte dans l'élaboration du plan d'action.

## › LA MULTIFONCTIONNALITÉ DE L'AGRICULTURE DANS LA MRC DES LAURENTIDES

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valeur paysagère de très grande qualité associée au territoire, notamment en raison des paysages agricoles et forestiers situés à l'intérieur de la zone agricole</li> <li>• L'histoire du peuplement de la région est directement liée au développement de l'agriculture</li> <li>• L'agriculture est toujours au cœur de l'identité culturelle de certaines municipalités et secteurs, particulièrement à Brébeuf et Arundel, et renforce le sentiment d'appartenance à la communauté</li> <li>• Connaissance exhaustive du territoire agricole et de son potentiel, notamment en raison des travaux et consultations réalisés pour la demande à portée collective et pour le PDZA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certains éléments ou interventions dénaturent des éléments du paysage (présence de sablières et gravières, bâtiments agricoles mal entretenus se dégradant, résidences aux dimensions et styles extravagants ne s'intégrant pas au milieu, etc.)</li> <li>• L'agriculture est très peu mise en valeur dans l'offre touristique et culturelle de la région</li> <li>• Très peu d'entreprises agricoles, soit huit, sont actives en agrotourisme et il y a peu ou pas de liens entre elles et les autres services touristiques</li> </ul>
CONTRAINTES	POTENTIELS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre relativement restreint d'entreprises agricoles sur un vaste territoire <ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficulté à influencer les décideurs et à mobiliser les agriculteurs</li> </ul> </li> <li>• Existence de contraintes réglementaires. <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ex. : La Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA) ou le Schéma d'aménagement révisé protège la fonction agricole, mais peut limiter certaines activités (ex : certains usages agrotouristiques et usages récréatifs, etc.)</li> <li>- Ex. : Règlementation municipale ne visant pas spécifiquement l'agriculture, mais qui l'affecte (affichage pour les kiosques à la ferme, hauteur des bâtiments complémentaires par rapport à la résidence, utilisation de certains matériaux, etc.)</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La zone agricole désignée est majoritairement agroforestière (environ les 2/3 de la zone) et est propice pour différentes formes de valorisation complémentaire à l'agriculture (produits forestiers non ligneux, activités d'interprétation, d'agrotourisme, d'utilisation récréative, etc.)</li> <li>• L'agriculture extensive pratiquée sur le territoire est propice pour des formes d'agriculture fortement désirée socialement (agriculture biologique, agriculture moins axée sur l'apport d'intrants chimiques, agroforesterie, etc.)</li> <li>• Plusieurs facteurs extérieurs à l'agriculture favorisent le développement d'une offre agrotouristique <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence de villégiateurs et de touristes, de paysages d'intérêt, recherche d'authenticité de la part des consommateurs, etc.</li> </ul> </li> <li>• La reconnaissance et la mise en valeur du patrimoine bâti de la MRC, notamment le patrimoine agricole</li> <li>• Plusieurs réseaux récréatifs (corridor aérobie, parc linéaire, parcours canotables des rivières Rouge et de la Diable) et infrastructures routières de qualité permettent de pénétrer au cœur des secteurs agricoles de la MRC</li> </ul>
ENJEUX	
Reconnaissance et valorisation du caractère multifonctionnel de l'agriculture de la MRC des Laurentides	
Reconnaissance du potentiel agrotouristique par les décideurs et les agriculteurs	
Développement d'une offre agrotouristique cohérente et complémentaire aux activités agricoles et aux activités touristiques déjà présentes sur le territoire	

## › LES CONDITIONS BIOPHYSIQUES ET LE POTENTIEL AGRICOLE

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>Plusieurs atouts agronomiques: sol et eau exempts de contamination, un bon drainage naturel, des sols légers qui se réchauffent rapidement au printemps, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une partie importante de la zone agricole est située en zone inondable et en zone forestière avec des dénivelés importants, ce qui rend une bonne partie du territoire peu propice aux activités agricoles intensives</li> </ul>
CONTRAINTES	POTENTIELS
<ul style="list-style-type: none"> <li>Certaines limitations naturelles importantes pour la production végétale: sol naturellement acide et pauvre, période de croissance des végétaux relativement courte, température hivernale ne permettant pas à certaines cultures pérennes de survivre, etc.</li> <li>Faible disponibilité de la fertilisation d'origine animale en raison de la diminution du cheptel sur le territoire</li> <li>Coûts élevés des intrants minéraux (chaux, fertilisation) et des travaux d'amélioration du fonds de terre (drainage, irrigation, etc.)</li> <li>Contrôle de l'érosion et de la stabilisation des berges le long des rivières de la Diable et de la Rouge</li> <li>Les changements climatiques se traduiront par une plus grande fréquence de phénomènes climatiques extrêmes (inondations, sécheresses, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des innovations technologiques permettent de limiter certaines contraintes biophysiques (ex : allongement de la saison et optimisation de la saison de croissance par la plasticulture, l'irrigation ou différentes formes de cultures abritées – serres, grands tunnels, mini-tunnels, couvertures flottantes, etc.)</li> <li>L'amélioration de cultivars et la demande pour des produits différenciés offrent de nouvelles possibilités culturales</li> <li>L'augmentation potentielle du rendement des sols par le biais de travaux d'amélioration du fonds de terre</li> <li>La capacité, au niveau du territoire, d'accueillir davantage de matières fertilisantes, notamment du phosphore, qui augmenterait le rendement des cultures</li> <li>Les bassins versants des rivières Rouge et de la Diable ne sont pas considérés comme dégradés, donc pas de restriction par rapport à la remise de terres en culture en autant que le bilan phosphore à la ferme soit équilibré</li> </ul>
ENJEUX	
Choix de cultures, de créneaux et de technologies de production adaptés aux caractéristiques biophysiques du territoire et de la demande du marché	
Optimisation de la qualité des sols et des rendements	

## › L'UTILISATION ACTUELLE DE LA ZONE AGRICOLE

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>La demande à portée collective (article 59) permet de baliser l'implantation de l'usage résidentiel afin de préserver le caractère agricole dynamique de certains secteurs et de favoriser le développement des secteurs viables.</li> <li>Le secteur centre de la MRC (La Conception, Mont-Tremblant, Brébeuf, Arundel) forme le cœur du secteur agricole dynamique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Parmi les 8 MRC de la région des Laurentides, c'est dans la MRC des Laurentides que la proportion cultivée des exploitations agricoles (foin, pâturages et tout ce qui n'est pas forestier) est la plus faible, soit 39%.</li> <li>La zone agricole traversant les municipalités d'Huberdeau, La Minerve et Labelle ont davantage un caractère agroforestier et ont connu une diminution importante du nombre d'exploitations agricoles au cours des 15 dernières années</li> <li>Les visites sur le terrain ont permis d'identifier environ 416 hectares de friches sévères difficilement récupérables pour l'agriculture</li> <li>Plusieurs bâtiments agricoles solides sont inutilisés ou utilisés à des fins autres qu'agricoles (entreposage, etc.)</li> </ul>
CONTRAINTES	POTENTIELS
<ul style="list-style-type: none"> <li>Entre 2004 et 2010, perte importante du dynamisme agricole et baisse des superficies exploitées (-12%) et cultivées (-16%) par les entreprises agricoles</li> <li>Hausse importante de la location des terres (+25% entre 2004 et 2010), qui représente maintenant 43% des terres cultivées</li> <li>Difficultés à obtenir des ententes de location de terres avec un terme suffisamment long (ex. : 5 ans, 10 ans) permettant de rentabiliser des investissements pour l'amélioration du fonds de terre</li> <li>Augmentation très importante de la valeur foncière agricole uniformisée au cours des dernières années et conséquemment hausse importante des taxes foncières des entreprises agricoles</li> <li>Même s'il est difficile à documenter, la hausse du coût des terres agricoles serait en partie liée à l'achat à fort prix de terres par des non-agriculteurs ou des agriculteurs dont la majorité des revenus provient de l'extérieur de l'exploitation agricole (gentlemen farmer)</li> <li>Des droits acquis pour l'exploitation de sablières et de carrières entraînent des pertes de superficies agricoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La demande à portée collective (article 59) a permis de localiser les secteurs agricoles viables qui pourraient accueillir des résidences et des projets agricoles sur des terrains vacants existants <ul style="list-style-type: none"> <li>Il y a un potentiel de 59 résidences en secteur viable et de 139 résidences à l'intérieur des îlots déstructurés</li> </ul> </li> <li>Présence de terres sous-utilisées ayant un bon potentiel agricole, particulièrement à Arundel et Huberdeau (<i>environ 265 ha. sous-utilisés</i>)</li> <li>Intérêt de la part de certains propriétaires non-agriculteurs pour la mise en place d'une banque de terres qui permettrait de les mettre en lien avec des promoteurs agricoles</li> </ul>
ENJEUX	
Pérennité et développement de la fonction agricole du territoire	
Accès à la terre pour les producteurs actuels et la relève	
Acquisition de terres agricoles par des non-agriculteurs	

## › LES CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITANTS, DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET DU SOUTIEN INSTITUTIONNEL

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une tradition et un savoir-faire dans la production acéricole et dans la production de fourrages et de bovins de boucherie</li> <li>• Le territoire est caractérisé par une certaine diversité des productions végétales</li> <li>• Quelques histoires à succès d'entreprises innovantes (ferme biologique aux Petits Oignons, Clef des Champs, Les serres Arundel, Ferme Morgan, etc.)</li> <li>• Un nombre relativement important d'entreprises certifiées biologiques (13 entreprises) présentes dans une diversité de productions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Peu d'entreprises actives dans des productions à fort potentiel de valeur ajoutée (différenciation de produits, transformation alimentaire, agrotourisme, etc.)</li> <li>• 47 des 88 entreprises agricoles de la MRC déclarent un revenu brut inférieur à 50 000 \$, ce qui les rend facilement vulnérables face à un changement de conjoncture. Parmi celles-ci, il y a surreprésentation des exploitations de bovins de boucherie et de fourrages, ainsi que des exploitations acéricoles</li> <li>• 48 % des producteurs sont âgés de plus de 55 ans, alors que seulement 4 % ont moins de 35 ans. Quelques projets de relève ont échoué pour diverses raisons au cours des dernières années</li> </ul>
CONTRAINTES	POTENTIELS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plusieurs exploitations sont situées en partie ou en totalité en dehors de la zone agricole</li> <li>• La perte d'entreprises agricoles fragilise la disponibilité d'un ensemble de services agricoles offerts (ex: garage et concessionnaire de machineries, fournisseur d'intrants, services-conseils divers, etc.)</li> <li>• L'exploitation agricole à temps partiel favorise difficilement l'innovation et le dynamisme agricole. Dans la MRC, 43 % des exploitants agricoles déclarent des revenus en provenance de l'extérieur de la ferme. Parmi ces derniers, les 3/4 consacrent plus de 20 heures par semaine à un travail à l'extérieur de la ferme</li> <li>• 17 entreprises agricoles seront à vendre d'ici 5 ans. Parmi celles-ci, 7 n'ont pas identifié leur relève.</li> <li>• Une certaine méconnaissance des divers services et programmes agricoles offerts en raison notamment de l'isolement et de la faible présence de professionnels et conseillers sur le territoire</li> <li>• La vente de terrains agricoles à des <i>gentlemen farmer</i> affecte le dynamisme agricole et est vu avec méfiance par plusieurs exploitants agricoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence ou très faible présence de productions animales (porcins, caprins et ovins laitiers, volailles diverses), certaines ayant été identifiées comme ayant un bon potentiel de croissance pour le territoire</li> <li>• Un nouveau modèle de location et d'exploitation pour la relève par la création d'une coopérative de solidarité paysanne (Ferme Morgan à Montcalm)</li> <li>• Des investissements agricoles peuvent être réalisés par des néo-agriculteurs dont les revenus principaux proviennent de l'extérieur de l'exploitation agricole (<i>gentlemen farmer</i>). Ex: rénovation de bâtiments, investissements dans de petits élevages, développement de l'agrotourisme, etc.</li> <li>• Accessibilité à des institutions dispensant un très large éventail de formations agricoles et agroalimentaires (Centre de formation Horizon, CFAM à Mirabel, Cégep Lionel-Groulx, etc.) dont plusieurs en formation continue ou intensive dans des secteurs en émergence</li> </ul>
ENJEUX	
Pérennité d'entreprises importantes pour l'occupation du territoire (particulièrement bovins de boucherie et fourrage)	
Maintien des services disponibles aux agriculteurs et diffusion des services et programmes offerts	
Admissibilité à certains programmes d'aide, particulièrement pour les entreprises situées en dehors de la zone agricole	
Soutien à la relève et au transfert d'entreprises	

## › LA TRANSFORMATION ALIMENTAIRE, LA DISTRIBUTION ET LA MISE EN MARCHÉ

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les circuits courts (vente à la ferme, vente au marché, autocueillette, agriculture soutenue par la communauté, etc.) sont utilisés à des degrés divers par plusieurs producteurs (31 sur 88)</li> <li>• Présence sur le territoire de deux marchés saisonniers dynamiques et bien établis, Val-David et Mont-Tremblant, ayant rassemblé près de 90 exposants de 7 régions administratives en 2013.</li> <li>• Accès routier de qualité permettant de rejoindre rapidement les marchés de Montréal et d'Ottawa</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Peu d'entreprises sont présentes dans des activités de transformation à la ferme (11 entreprises, dont 4 acéricoles) et les volumes transformés sont très restreints. Une seule a une reconnaissance rayonnant au-delà de la région, soit la Clef des Champs à Val-David.</li> <li>• Peu de producteurs agricoles de la MRC des Laurentides sont présents aux marchés de Val-David et Mont-Tremblant</li> <li>• Les produits locaux sont relativement disponibles en saison, et très peu disponibles le reste de l'année</li> <li>• Une seule cabane à sucre offrant des repas sur le territoire</li> </ul>
CONTRAINTES	POTENTIELS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 70 % du secteur de la distribution et de la vente alimentaire au Québec est occupé par 3 entreprises (Sobey's-IGA, Loblaws-Provigo et Métro). Leur façon de fonctionner laisse peu de marge de manœuvre pour une relation directe producteur local/gérant local ou propriétaire d'une de ces 3 grandes bannières</li> <li>• Difficulté à approvisionner en volume et sur une base régulière les commerces de détail et les restaurants, et difficulté à organiser la logistique de communication et de livraison</li> <li>• L'éloignement des abattoirs fait en sorte que les producteurs commercialisent des produits congelés. Le marché des commerces de détail et surtout celui des restaurants est un marché dominé par la viande fraîche</li> <li>• Difficulté pour de très petites entreprises de transformation alimentaire à satisfaire aux exigences réglementaires, notamment pour la salubrité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence de plusieurs atouts dans la région pour réussir dans les circuits courts et les produits différenciés (présence de villégiateurs et de touristes, abattoir et salle de découpe accessible dans les régions voisines, présence de marchés saisonniers dynamiques, etc.)</li> <li>• Présence très importante sur le territoire de restaurants moyen à haut de gamme ayant un intérêt à afficher la provenance locale de ses fournisseurs</li> <li>• Présence d'un distributeur indépendant d'importance régionale sur le territoire (S.Bourassa Ltée) et de quelques détaillants indépendants</li> <li>• Politique de souveraineté alimentaire du Québec et engouement pour les produits locaux de la part des consommateurs</li> </ul>
ENJEUX	
Disponibilité et commercialisation des produits locaux	
Pérennité et développement des marchés publics	
Développement du maillage producteurs/restaurateurs et producteurs/distributeurs/détaillants	
Diversification des revenus par le soutien à des activités de valeurs ajoutées (différenciation de produits, transformation agroalimentaire, circuits courts de mise en marché, agrotourisme, etc.)	

## › LA FORESTERIE ET L'AGROFORESTERIE

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un territoire forestier très important et une expertise régionale reconnue dans la gestion de la forêt</li> <li>• Présence d'expertises en produits forestiers non ligneux (PFNL) comestibles et médicinaux sur le territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de projet collectif d'agroforesterie productive recensée</li> <li>• Une seule cabane à sucre offrant des repas sur place sur le territoire</li> </ul>
CONTRAINTES	POTENTIELS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valorisation possible, mais difficile à court terme du potentiel acéricole par la vente directe (la région est souvent déjà couverte par les réseaux informels (familles, amis, etc.)</li> <li>• Valorisation à long terme tributaire de l'émission de quotas par la Fédération des producteurs acéricoles du Québec.</li> <li>• Le profil et l'intérêt des propriétaires de boisés ayant un potentiel acéricole (la raison de l'acquisition peut être la chasse, un lieu de tranquillité et de villégiature, un projet de pré-retraite, etc.) font qu'il y a un manque de connaissance et peu d'intérêt manifesté pour la mise en valeur des PFNL</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une partie importante des producteurs agricoles possèdent un boisé qui pourrait être davantage mis en valeur</li> <li>• Un nombre d'entailles peu élevé par rapport à un très grand potentiel acéricole <ul style="list-style-type: none"> <li>– Par exemple, seulement en terres publiques, 4 281 ha ayant un bon potentiel et étant situés à proximité de services publics et entreprises existantes ont été identifiés par la Commission des ressources naturelles et du territoire des Laurentides (CRNTL) pour le territoire de la MRC.</li> </ul> </li> <li>• Développement de nouveaux produits (ex.: eau d'érable) et de nouveaux marchés (ex.: accord de libre-échange avec l'Europe)</li> <li>• Une demande forte pour des produits issus de la forêt (produits de santé, cosmétiques, pharmaceutiques, etc.) et pour des activités d'interprétation par rapport aux ressources agroforestières. <ul style="list-style-type: none"> <li>– Des projets en terres publiques sont en train de voir le jour (Parc écotouristique, CTEL)</li> </ul> </li> <li>• Certaines terres publiques sont adjacentes à la zone agricole</li> </ul>
ENJEUX	
Mise en valeur du territoire forestier et agroforestier, notamment par les produits forestiers non ligneux (PFNL)	
Reconnaissance des opportunités et fibre entrepreneuriale des producteurs agricoles	

# 3

## VISION CONCERTÉE

Tenant compte du portrait et du diagnostic réalisé par le comité directeur du PDZA, le conseil des maires de la MRC des Laurentides se dote d'une vision qui orientera, dans un avenir prévisible, les choix, priorités, actions et règles qui présideront au développement de la zone agricole et des activités agricoles pour l'ensemble des intervenants concernés.

Cette vision, qui représente donc un futur souhaité, à la fois rationnelle et intuitive, englobante et prospective, est la suivante :



*L'agriculture occupe la zone agricole et le territoire de façon dynamique dans la MRC des Laurentides et est reconnue comme diversifiée, innovante et respectueuse de l'environnement.*

*Elle nourrit une partie de plus en plus importante de la population du territoire et se distingue par la qualité des expériences agrotouristiques offertes et par la mise en valeur de ses paysages.*

*L'agroforesterie contribue de façon importante à la mise en valeur du territoire agricole et forestier.*

*Les agriculteurs et la population tirent une fierté et un sentiment d'appartenance de la production agricole du territoire.*



- *L'agriculture de la MRC des Laurentides est créatrice d'emplois et permet à ceux qui souhaitent s'y consacrer à temps plein d'en vivre convenablement, mais offre aussi à ceux qui souhaitent s'y consacrer à temps partiel les mêmes services et opportunités ;*
- *Les produits agricoles issus du territoire sont bien identifiés et reconnaissables, et sont facilement disponibles dans des circuits courts de mise en marché. Des points de vente bien identifiés et reconnus par la population permettent aux produits locaux d'être disponibles également durant la période hors-saison ;*
- *Quelques produits agroalimentaires et entreprises phares jouent un rôle d'ambassadeur et font rayonner l'agriculture d'ici au-delà du territoire ;*
- *L'offre agrotouristique offerte est complémentaire aux activités touristiques et récréatives déjà offertes sur le territoire ;*
- *L'accès à la terre pour les producteurs agricoles et forestiers est facilité ; devenir et demeurer propriétaire continue d'être la norme en ce qui a trait à la tenure des terres.*

A large, leafy tree stands on a grassy hillside. In the background, there are rolling hills, a few buildings, and a utility pole. The entire scene is overlaid with a semi-transparent teal color. The text '4 PLAN D'ACTION' is centered in white on the right side of the image.

# 4 PLAN D'ACTION

## LES ORIENTATIONS DE DÉVELOPPEMENT ET LES OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION

En fonction des enjeux identifiés dans le diagnostic, trois grandes orientations de développement ont été convenues. Ce sont :

➤ *Faciliter l'accès à la terre et le développement de l'agriculture pour les producteurs actuels et la relève*

➤ *Soutenir le développement des entreprises agricoles, notamment en favorisant les circuits courts de mises en marché, l'agrotourisme et la production de valeur ajoutée*

➤ *Tirer avantage de l'importance du potentiel agroforestier du territoire*

Les objectifs qui découlent de ces trois orientations sont énumérés à la page suivante. Ainsi, le plan d'action du PDZA devra répondre à l'ensemble de ces objectifs.

➤ **ORIENTATION DE DÉVELOPPEMENT:**  
FACILITER L'ACCÈS À LA TERRE ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE POUR LES PRODUCTEURS ACTUELS ET LA RELÈVE

### OBJECTIFS

- Valoriser les terres agricoles sous-utilisées sur le territoire et assurer le maintien de la fonction agricole des terres situées en zone agricole
- Favoriser l'accessibilité à des terres de plus petite envergure pour des projets agricoles
- Améliorer la fertilité des sols, les rendements agricoles et le bilan agroenvironnemental
- Renforcer les réseaux d'échange, d'information et de soutien entre agriculteurs et entre agriculteurs et intervenants.

➤ **ORIENTATION DE DÉVELOPPEMENT:**  
SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES AGRICOLES, NOTAMMENT EN FAVORISANT LES CIRCUITS COURTS DE MISES EN MARCHÉ, L'AGROTOURISME ET LA PRODUCTION DE VALEUR AJOUTÉE

### OBJECTIFS

- Développer des créneaux d'agriculture s'appuyant sur un savoir-faire local
- Soutenir le maintien et la création de nouvelles entreprises agricoles et de nouveaux produits
- S'appuyer sur la multifonctionnalité pour valoriser l'agriculture de la MRC et renforcer le sentiment d'appartenance à la région
- Augmenter substantiellement le nombre d'entreprises tirant des revenus de l'agrotourisme
- Rendre davantage accessibles les produits du territoire à la population
- Outiller les municipalités afin qu'elles puissent soutenir le développement de l'agriculture sur leur territoire

➤ **ORIENTATION DE DÉVELOPPEMENT:**  
TIRER AVANTAGE DE L'IMPORTANCE DU POTENTIEL AGROFORESTIER DU TERRITOIRE

### OBJECTIFS

- Assurer la mise en valeur du potentiel forestier des boisés
- Documenter et protéger le potentiel acéricole de la MRC des Laurentides
- Développer des projets-pilotes d'agroforesterie productive

## LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION

Une fois entérinée par le Conseil des maires, la mise en œuvre du plan d'action est confiée au Comité consultatif agricole (CCA).

Ce dernier sera chargé de détailler annuellement les projets à réaliser à court terme, en fonction notamment des enjeux prioritaires, de la disponibilité des porteurs de projet et des sources de financement disponibles. Les projets à réaliser à court terme seront intégrés au plan d'action annuel du CCA.

Comme l'ensemble des divers comités de la MRC, le CCA devra faire état de l'avancement du plan d'action du PDZA au Conseil des maires de façon régulière.

Tel que suggéré par plusieurs partenaires ayant participé aux travaux du Comité directeur, il serait également souhaitable que le CCA communique régulièrement, de la façon et à un intervalle qu'il juge approprié, l'avancement des réalisations du plan d'action du PDZA.

---

## LE CONTENU DES FICHES DE PROJET

Les pages suivantes présentent les 16 projets qui permettront de réaliser la vision du PDZA et de répondre aux enjeux, orientations de développement et objectifs. Chacun de ces projets est présenté sous la forme d'une fiche. Les fiches contiennent les éléments suivants :

- **MISE EN CONTEXTE**

*Explique les enjeux et l'origine ainsi que les grandes lignes du projet*

- **ACTIONS**

*Détaille les gestes ou les étapes devant être posés pour réaliser le projet*

- **ORIENTATION DE DÉVELOPPEMENT**

*Indique l'orientation de développement à laquelle le projet répond*

- **OBJECTIFS**

*Indique les objectifs auxquels le projet répond*

- **PORTEUR DU PROJET (voir page ci-contre)**

*Identifie l'entité responsable du projet. Celui-ci peut le réaliser, le coordonner, initier des partenariats, etc., afin de mettre en œuvre le projet.*

- **PARTENAIRES POTENTIELS**

*Identifie les entités qui, en raison de leur fonction et intérêt, sont susceptibles de contribuer au succès du projet*

- **BESOIN EN RESSOURCES HUMAINES**

*Évalue l'implication probable en ressources humaines pour la MRC des Laurentides et non pour le porteur de projet (à moins que la MRC soit le porteur).*

- **SOURCES DE FINANCEMENT POSSIBLE**

*Propose des sources de financement qui pourraient s'appliquer, selon le cas, à un projet ou à certaines actions d'un projet.*

- **AUTRE INFO**

*Regroupe certaines informations importantes à considérer pour clarifier ou assurer le succès du projet*

## LA PRÉSENTATION DES PORTEURS DE PROJET

### MRC DES LAURENTIDES

La MRC assume des responsabilités dans divers champs de compétences déléguées par le gouvernement du Québec, dont l'aménagement du territoire. Elle regroupe 20 municipalités, dont 8 possèdent un territoire agricole notable. La MRC des Laurentides élabore et veille à l'application du Schéma d'aménagement révisé et est également responsable du Plan de développement de la zone agricole (PDZA).

### CLD DES LAURENTIDES

Le CLD est un guichet multiservice qui vise à favoriser le développement local et le soutien à l'entrepreneuriat sur son territoire. Il offre des services d'accompagnement, de soutien technique et financier auprès des entrepreneurs potentiels ou déjà en activité, individuels ou collectifs, quel que soit leur âge ou le stade de développement de l'entreprise.

Dans le cadre du plan d'action, il est entendu que le CLD des Laurentides accompagnera les projets déposés par des promoteurs privés ou collectifs même s'il n'est pas mentionné explicitement comme partenaire potentiel.

### UPA LAURENTIDES-PAYS-D'EN-HAUT (UPA LPdH)

L'Union des producteurs agricoles (UPA) est le syndicat regroupant l'ensemble des producteurs agricoles enregistrés au Québec. Réunie en Confédération au niveau provincial, elle se divise notamment en sections régionales, puis en sous-sections locales. La section locale, le syndicat de l'UPA Laurentides-Pays-d'en-Haut, couvrent le territoire correspondant à celui des MRC des Laurentides et Pays d'en-Haut.

Les 88 entreprises agricoles enregistrées (EAE) du territoire de la MRC des Laurentides sont donc regroupées à l'intérieur de l'UPA LPdH. Cette dernière joue donc un rôle essentiel au niveau de la mobilisation et de la collaboration avec les agriculteurs.

### CLUB AGROENVIRONNEMENTAL D'ARGENTEUIL

Les clubs-conseils en agroenvironnement sont des regroupements volontaires de producteurs agricoles qui offrent leur expertise pour accompagner les entreprises agricoles vers des pratiques plus durables. Le club agroenvironnemental d'Argenteuil compte notamment un conseiller faisant partie de l'équipe Bovi-expert, qui est accrédité pour donner des services-conseils subventionnés pour améliorer la compétitivité des entreprises de bovins, de boucherie, notamment par une meilleure gestion des pâturages.

### TABLE DE CONCERTATION AGROALIMENTAIRE DES LAURENTIDES (TCAL)

La TCAL voit à la promotion, au soutien et à la réalisation de projets liés aux enjeux de l'industrie agroalimentaire en favorisant les initiatives collectives. Travaillant au service des producteurs, des transformateurs et des restaurateurs, elle coordonne notamment des activités de réseautage et de mise en marché. La TCAL est également responsable de la campagne *Laurentides j'en mange*, qui vise à soutenir la consommation de produits de la région.

## MAPAQ

Le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) réalise notamment des interventions en production, transformation, commercialisation et consommation des produits agricoles et alimentaires. Il est responsable d'un ensemble de programmes visant à soutenir le développement de l'agriculture au Québec.

Le bureau régional du MAPAQ compte notamment sur la présence d'un agronome affecté à la diversification des productions végétales sur le territoire.

## AGIR POUR LA DIABLE

L'Alliance pour une gestion intégrée et responsable du bassin versant de la rivière du Diable est un organisme de bassin versant ayant pour mission de promouvoir et encadrer la mise en œuvre d'une gestion durable et intégrée de l'eau sur le bassin versant de la rivière du Diable.

Le bassin versant de la rivière du Diable étant en partie situé en zone agricole, cet organisme à un intérêt particulier à accompagner les entreprises agricoles désirant améliorer leurs pratiques agroenvironnementales.

## AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES DES LAURENTIDES

L'Agence est un organisme à but non lucratif voué à l'aide au développement des forêts privées. Elle regroupe des partenaires en provenance du milieu municipal, des représentants des propriétaires forestiers, des industriels transformateurs de bois et du ministère des Ressources naturelles du Québec.

# PRÉSENTATION DES 16 FICHES DE PROJET



# PROJET 1

## CRÉATION D'UNE BANQUE DE TERRES

### MISE EN CONTEXTE

La présence de plus en plus importante de bâtiments et de terres agricoles sous-utilisées sur le territoire, de même que les difficultés d'accès à la terre pour la relève agricole comptent parmi les principaux enjeux identifiés par les agriculteurs, les intervenants et la population consultée dans le cadre du PDZA.

La Banque de terres vise à créer des ententes de location à long terme entre des propriétaires de terres agricoles sous-utilisées et des promoteurs de projets agricoles.

ACTIONS	ÉCHÉANCE
1.1 Élaborer une stratégie de communication auprès de la population et des propriétaires afin de créer un intérêt pour la mise sur pied du projet banque de terres et son développement continu.	2014
1.2 Contacter les propriétaires de lots agricoles sous-utilisés et vérifier auprès de ces derniers l'intérêt pour la location à long terme ou avec option d'achat afin d'alimenter la banque de terres et de créer un répertoire.	2015
1.3 Collaborer avec les MRC ayant un projet semblable pour la création d'outils de diffusion tels que Banquedeterres.ca et la promotion auprès de finissants en agriculture.	2015
1.4 Développer un service d'accompagnement personnalisé complet pour favoriser des ententes durables entre propriétaires et locataires.	2015

### ORIENTATION DE DÉVELOPPEMENT :

Faciliter l'accès à la terre et le développement de l'agriculture pour les producteurs actuels et la relève

### OBJECTIFS :

- Valoriser les terres sous-utilisées sur le territoire et assurer le maintien de la fonction agricole des terres situées en zone agricole
- Favoriser l'accessibilité à des terres de plus petite envergure pour des projets agricoles
- Soutenir le maintien et la création de nouvelles entreprises agricoles et de nouveaux produits
- Renforcer les réseaux d'échanges, d'informations et de soutiens entre agriculteurs et entre agriculteurs et intervenants

PORTEUR DU PROJET	PARTENAIRES POTENTIELS	CONDITIONS DE SUCCÈS	
CLD des Laurentides	- MRC des Laurentides - UPA LPdH - MRC Brome-Missisquoi et MRC Argenteuil	<b>Besoin en ressources humaines :</b> - Très élevé  <b>Sources de financement possible :</b> - CLD des Laurentides - Fonds d'investissement pour la relève agricole (FIRA)	<b>Autre info :</b> Pour alimenter le répertoire, miser d'abord sur notre connaissance du territoire, sur les lots situés en secteur viable identifiés dans la demande à portée collective et sur les lots agricoles existants de 5 à 20 hectares.

# PROJET 2

## MISE SUR PIED D'UN INCUBATEUR D'ENTREPRISES SPÉCIALISÉES DANS DES PRODUCTIONS AGRICOLES À VALEUR AJOUTÉE

### MISE EN CONTEXTE

Le portrait a permis de constater que peu d'entreprises agricoles du territoire sont actives dans des productions de spécialités à valeur ajoutée (ex. : productions biologiques, produits de créneaux, projets de transformation agroalimentaire, etc.) et dans la mise en marché directe de leurs produits. Pourtant, la demande pour de tels produits locaux est bien présente.

L'incubateur permettra donc de faciliter le démarrage d'entreprises visant la mise en marché locale et la valeur ajoutée en facilitant l'accès à la terre et en réduisant les frais de démarrage.

ACTIONS	ÉCHÉANCE
2.1 Documenter les expériences d'incubateurs d'entreprises agricoles ayant cours dans les autres régions et identifier leur facteur de succès ou d'échec	2014
2.2 Démarchage auprès de municipalités ou de promoteurs privés désireux offrir un lieu où de nouveaux entrepreneurs agricoles pourraient démarrer leurs activités et développer leur marché	2014
2.3 Accompagnement pour le démarrage et la mise sur pied de l'incubateur (ex. : aide pour le recrutement, le développement d'ententes modèles, l'acquisition d'équipements, etc.)	2015
2.4 Établir des liens avec les écoles agricoles de la région pour amener des stagiaires dans les entreprises agricoles de la région, mener des projets-pilotes, faire connaître les possibilités agricoles, etc.	2015

### ORIENTATION DE DÉVELOPPEMENT :

Faciliter l'accès à la terre et le développement de l'agriculture pour les producteurs actuels et la relève

### OBJECTIFS :

- Favoriser l'accessibilité à des terres de plus petite envergure pour des projets agricoles
- Valoriser les terres sous-utilisées sur le territoire et assurer le maintien de la fonction agricole des terres situées en zone agricole
- Soutenir le maintien et la création de nouvelles entreprises agricoles et de nouveaux produits
- Renforcer les réseaux d'échanges, d'informations et de soutiens entre agriculteurs et intervenants

PORTEUR DU PROJET	PARTENAIRES POTENTIELS	CONDITIONS DE SUCCÈS	
MRC des Laurentides	- UPA LPdH - Municipalités et/ou promoteurs privés - Institutions d'enseignement agricole de la région	<b>Besoin en ressources humaines :</b> - Élevé  <b>Sources de financement possible :</b> - Fournisseurs de matériel agricole - Financière agricole du Québec (Appui à la relève)	<b>Autre info :</b> Ce projet est en lien avec la création de la banque de terres (projet 1).

## PROJET 3

### OPTIMISATION DES RENDEMENTS AGRICOLES ET AMÉLIORATION DU BILAN AGROENVIRONNEMENTAL

#### MISE EN CONTEXTE

La faible fertilité naturelle des sols et la diminution du cheptel animal sur le territoire (source traditionnelle de fertilisation), jumelées au prix élevé de la fertilisation chimique, font en sorte qu'il est primordial d'utiliser la matière organique et fertilisante disponible de façon optimale, tout en diminuant l'impact de l'agriculture sur la qualité de l'environnement.

ACTIONS	ÉCHÉANCE
<b>3.1</b> Organiser une journée « terrain » pour les agriculteurs sur la fertilisation aux champs avec la participation d'intervenants agricoles qui feront connaître les ressources et programmes disponibles en amélioration des pratiques et en agroenvironnement.	2014
<b>3.2</b> Réaliser les travaux préparatoires du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC, particulièrement en ce qui a trait à la collecte de matières organiques, en évaluant les possibilités de valorisation agricole de ces résidus.	2014
<b>3.3</b> Réaliser un projet-pilote de valorisation de la matière organique issue du PGMR en milieu agricole.	2015
<b>3.4</b> Valoriser l'ensemble de la matière organique issue du PGMR en milieu agricole.	2017
<b>3.5</b> Viser à valoriser les boues d'épuration municipales sur les terres agricoles avec les producteurs intéressés.	2017

#### ORIENTATION DE DÉVELOPPEMENT :

Faciliter l'accès à la terre et le développement de l'agriculture pour les producteurs actuels et la relève

#### OBJECTIFS :

- Améliorer la fertilité des sols, les rendements agricoles et le bilan agroenvironnemental
- Renforcer les réseaux d'échanges, d'informations et de soutiens entre agriculteurs et entre agriculteurs et intervenants
- Valoriser les terres sous-utilisées sur le territoire et assurer le maintien de la fonction agricole des terres situées en zone agricole

PORTEUR DU PROJET	PARTENAIRES POTENTIELS	CONDITIONS DE SUCCÈS	
UPA LPdH (Action 3.1)	- Groupe-conseil agricole des Hautes-Laurentides - MAPAQ	<b>Besoin en ressources humaines :</b> - Faible  <b>Sources de financement possible :</b> - Programmes du MAPAQ (Prime-Vert, PADOR, etc.), - Réseau Agri-conseils Laurentides.	<b>Autre info :</b> Viser rejoindre directement (au téléphone) les agriculteurs afin d'avoir un meilleur taux de participation.
MRC des Laurentides (Actions 3.2 à 3.5)	- Municipalités - UPA LPdH	<b>Besoin en ressources humaines :</b> - Modéré  <b>Sources de financement possible :</b> - S.O	<b>Autre info :</b>

## PROJET 4

### DÉVELOPPEMENT D'UNE « TROUSSE MUNICIPALE POUR L'AGRICULTURE »

#### MISE EN CONTEXTE

Les travaux sur le PDZA ont permis de constater, pour l'ensemble des intervenants concernés par le développement agricole (agriculteurs, élus, professionnels du milieu, etc.), le besoin de bien comprendre l'ensemble des pouvoirs que possèdent, ou ne possèdent pas, les municipalités désirant soutenir le développement de l'agriculture sur leur territoire.

ACTIONS	ÉCHÉANCE
<b>4.1</b> Recenser les irritants, notamment règlementaires, vécus par les agriculteurs et adresser ces derniers aux autorités concernées.	2015
<b>4.2</b> Réaliser des projections afin de connaître l'impact fiscal de l'imposition d'un taux de taxation différencié par les municipalités.	2015
<b>4.3</b> Réaliser un document accessible visant à faire connaître l'ensemble des pouvoirs dévolus aux municipalités et ayant une incidence agricole (règlementaire et urbanistique, fiscal, développement économique, etc.).	2015

#### ORIENTATION DE DÉVELOPPEMENT :

Faciliter l'accès à la terre et le développement de l'agriculture pour les producteurs actuels et la relève

#### OBJECTIFS :

- Outiller les municipalités afin qu'elles puissent soutenir le développement de l'agriculture sur leur territoire
- Renforcer les réseaux d'échanges, d'informations et de soutien entre agriculteurs et entre agriculteurs et intervenants

PORTEUR DU PROJET	PARTENAIRES POTENTIELS	CONDITIONS DE SUCCÈS	
UPA LPdH (Actions 4.1 et 4.2)	- MRC des Laurentides - MAMOT	<b>Besoin en ressources humaines :</b> - Faible  <b>Sources de financement possible :</b> - S.O	<b>Autre info :</b>
MRC des Laurentides (Action 4.3)	- Fédération québécoise des municipalités (FQM)	<b>Besoin en ressources humaines :</b> - Très élevé  <b>Sources de financement possible :</b> - FQM	<b>Autre info :</b> Le document pourra être réalisé en différentes phases selon les priorités, et pourra avoir une ampleur suprarégionale.  Voir ce qui existe déjà comme outils (trousse d'information PDZA de l'UPA, Guide d'accueil et de référence du MAMOT, etc.)

## PROJET 5

### CRÉATION D'UN FONDS PERMETTANT DE SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE AGROALIMENTAIRE SUR LE TERRITOIRE

#### MISE EN CONTEXTE

La diversification des entreprises agricoles et le développement d'activités de valeurs ajoutées ont été identifiés comme des enjeux importants pour l'agriculture du territoire.

Le fonds dédié servira de levier financier pour des projets touchant deux volets, soit; la diversification de la production et la certification biologique.

ACTIONS	ÉCHÉANCE
5.1 Rassembler les partenaires pour établir les modalités du fonds et s'assurer qu'il s'inscrit dans la vision du PDZA de la MRC des Laurentides.	2014
5.2 Procéder au lancement du fonds pour le faire connaître auprès des entreprises agricoles du territoire.	2014
5.3 Trouver des partenaires financiers pour bonifier le fonds.	2015

#### ORIENTATION DE DÉVELOPPEMENT :

Soutenir le développement des entreprises agricoles, notamment en favorisant les circuits courts de mise en marché, l'agrotourisme et la production de valeur ajoutée

#### OBJECTIFS :

- Soutenir la création et le maintien de nouvelles entreprises agricoles et de nouveaux produits

PORTEUR DU PROJET	PARTENAIRES POTENTIELS	CONDITIONS DE SUCCÈS	
CLD des Laurentides	- MAPAQ - Réseau Agriconseils Laurentides	<b>Besoin en ressources humaines :</b> - Faible  <b>Sources de financement possible :</b> - Fonds du CLD et de la MRC - Pacte rural - Institutions financières actives en agriculture	<b>Autre info :</b> Viser à trouver des partenaires financiers prêts à s'engager à long terme afin de pérenniser le fonds.

## PROJET 6

### DÉVELOPPEMENT D'UNE EXPERTISE RECONNUE DANS L'UTILISATION DE PÂTURAGE INTENSIF POUR LES RUMINANTS ET VALORISATION D'UNE QUALITÉ DE VIANDE DIFFÉRENCIÉE.

#### MISE EN CONTEXTE

Ce projet se réalisera en deux phases et se déroulera simultanément dans deux secteurs de la MRC. La tradition d'élevage du secteur ouest (Montcalm, Arundel, Huberdeau) de la MRC et sa proximité géographique avec la vallée d'Harrington (MRC d'Argenteuil) et l'intérêt pour un tel projet sur ce territoire permettra de développer cette expertise dans ce secteur. Le secteur nord de la MRC Laurentides (La Conception, Labelle, La Minerve), qui regroupe un certain nombre de producteurs de ruminants, constitue l'autre pôle pour le développement de ce projet.

L'intensification des pâturages permettra de valoriser davantage le potentiel agricole des sols, de diminuer les coûts d'alimentation et de produire une qualité de viande différenciée.

ACTIONS	ÉCHÉANCE
6.1 Rassembler les producteurs potentiellement intéressés pour une séance d'information sur les avantages de l'intensification des pâturages.	2014
6.2 Réaliser des essais et démonstrations à la ferme pour modifier la régie de pâturage, améliorer la qualité des fourrages et diminuer les coûts d'alimentation des animaux.	2015
6.3 Réaliser une mise en marché plus directe et locale de la viande issue du pâturage intensif en misant sur la différenciation du produit.	2017

#### ORIENTATION DE DÉVELOPPEMENT :

Soutenir le développement des entreprises agricoles, notamment en favorisant les circuits courts de mise en marché, l'agrotourisme et la production de valeur ajoutée

#### OBJECTIFS :

- Développer des créneaux d'agriculture s'appuyant sur un savoir-faire local
- Augmenter la fertilité des sols et les rendements agricoles et améliorer le bilan agroenvironnemental
- Soutenir le maintien et la création de nouvelles entreprises agricoles et de nouveaux produits
- Augmenter la part des produits locaux dans l'assiette des consommateurs de la MRC

PORTEUR DU PROJET	PARTENAIRES POTENTIELS	CONDITIONS DE SUCCÈS	
Club agro-environnemental d'Argenteuil (Actions 6.1 et 6.2)	- UPA LPdH - MAPAQ - MRC des Laurentides - Syndicat des producteurs de bovins Outaouais-Laurentides	<b>Besoin en ressources humaines :</b> - Faible  <b>Sources de financement possible :</b> - Programmes du MAPAQ (PAPEB, PADAAR, etc.) - Réseau Agriconseils Laurentides	<b>Autre info :</b> Travailler d'abord avec un petit nombre d'agriculteurs et élargir progressivement à d'autres
Table de concertation agroalimentaire des Laurentides (TCAL) (Action 6.3)	- MRC des Laurentides - MAPAQ	<b>Besoin en ressources humaines :</b> - Modéré  <b>Sources de financement possible :</b> - Programme du MAPAQ (Proximité)	<b>Autre info :</b> Cette action se réalisera dans un second temps

## PROJET 7

### DÉVELOPPEMENT D'UNE EXPERTISE DANS UNE PRODUCTION ANIMALE POUR LEQUEL EXISTE UN FORT POTENTIEL DE CROISSANCE ET POUVANT FAIRE L'OBJET DU DÉVELOPPEMENT D'UNE FILIÈRE

#### MISE EN CONTEXTE

En s'appuyant sur certains éléments identifiés lors du portrait et du diagnostic, tels que l'environnement physique du territoire, l'importance de la production fourragère, la sous-utilisation de plusieurs terres, la tradition d'élevage et la qualité paysagère de certains secteurs, ainsi que de la demande pour des produits de créneau et la forte présence de villégiateurs et de visiteurs dans la région, le projet vise à identifier une production animale porteuse pour laquelle un fort potentiel de croissance existe et autour de laquelle une filière pourrait être développée (production, mais aussi d'autres activités complémentaires telles que la transformation, la commercialisation, des activités d'interprétation et d'agrotourisme, etc.).

ACTIONS	ÉCHÉANCE
7.1 Évaluer, avec l'ensemble des partenaires agricoles de la région, les potentiels de différentes productions d'origine animale en tenant compte de divers paramètres, notamment les caractéristiques des producteurs, la présence ou l'absence de quotas pour certaines productions, la disponibilité de l'expertise et de la formation, les partenaires éventuels pour développer une filière, etc.	2015
7.2 Rassembler les producteurs potentiels pour une séance d'échange et d'information sur les possibilités de développement de filières potentielles identifiées.* <i>*Si l'accueil est favorable, plusieurs autres actions seront à déterminer spécifiquement pour le développement de ce projet.</i>	2015

#### ORIENTATION DE DÉVELOPPEMENT :

Soutenir le développement des entreprises agricoles, notamment en favorisant les circuits courts de mise en marché, l'agrotourisme et la production de valeur ajoutée

#### OBJECTIFS :

- Valoriser les terres sous-utilisées sur le territoire et assurer le maintien de la fonction agricole des terres situées en zone agricole
- Soutenir le maintien et la création de nouvelles entreprises agricoles et de nouveaux produits
- S'appuyer sur la multifonctionnalité pour valoriser l'agriculture de la MRC et renforcer le sentiment d'appartenance à la région

PORTEUR DU PROJET	PARTENAIRES POTENTIELS	CONDITIONS DE SUCCÈS	
MRC des Laurentides	- UPA LPdH - MAPAQ	<b>Besoin en ressources humaines :</b> - Élevé  <b>Sources de financement possible :</b> - S.O.	<b>Autre info :</b> Développer des liens avec des écoles agricoles et agroalimentaires de la région (Mirabel, Lionel-Groulx, etc.) pour éventuellement développer des formations, projets de recherche, stages pour les étudiants et accueil de finissants dans la région

## PROJET 8

### MISE EN PLACE D'UN PROJET DE COLLABORATION ENTRE PRODUCTEURS POUR LA CULTURE DE PETITS FRUITS ET D'ARBRES FRUITIERS SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC

#### MISE EN CONTEXTE

Le projet vise en priorité la diversification des productions pour des agriculteurs existants désirant occuper de nouveaux créneaux. Un projet semblable est actuellement en développement dans la MRC Antoine-Labelle et fait en sorte qu'un certain nombre de services aux producteurs sont maintenant disponibles dans la région (services-conseils et suivi de cultures à la ferme, organisation de formations dans la région, etc.).

La disponibilité nouvelle de certaines ressources et expertises, de même que la mise en commun de certains services de transformation ou de commercialisation représentent des avenues prometteuses.

ACTIONS	ÉCHÉANCE
8.1 Contacter directement les producteurs ciblés pour connaître leur intérêt pour la diversification et la production de petits fruits ou d'arbres fruitiers.	2014
8.2 Mettre en lien les producteurs intéressés entre eux et les accompagner en leur faisant connaître les expertises disponibles, les ressources pouvant être mises en commun, les opportunités de mise en marché, etc.	2014

#### ORIENTATION DE DÉVELOPPEMENT :

Soutenir le développement des entreprises agricoles, notamment en favorisant les circuits courts de mise en marché, l'agrotourisme et la production de valeur ajoutée

#### OBJECTIFS :

- Soutenir le maintien et la création de nouvelles entreprises agricoles et de nouveaux produits
- Valoriser les terres sous-utilisées sur le territoire et assurer le maintien de la fonction agricole des terres situées en zone agricole
- Renforcer les réseaux d'échanges, d'informations et de soutiens entre agriculteurs et entre agriculteurs et intervenants

PORTEUR DU PROJET	PARTENAIRES POTENTIELS	CONDITIONS DE SUCCÈS	
MAPAQ	- UPA LPdH - MRC des Laurentides - Collectifs régionaux de formation agricole (CRFA)	<b>Besoin en ressources humaines :</b> - Modéré  <b>Sources de financement possible :</b> - Réseau Agriconseils Laurentides - Programmes du MAPAQ (Proximité, PADAAR)	<b>Autre info :</b> Sonder l'intérêt des producteurs de petits fruits actuels du territoire pour voir leur intérêt dans ce projet, notamment au niveau du partage des ressources et expertises.

## PROJET 9

### DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE DE CÉRÉALES BIOLOGIQUES, NOTAMMENT À LA CONCEPTION ET LABELLE

#### MISE EN CONTEXTE

La disponibilité de grandes étendues de terres ayant un potentiel agronomique intéressant (sol léger et plat, majoritairement de Classe 3) et la présence de terres certifiées biologiques ou recevant très peu de produits de synthèse font en sorte que le développement de cultures céréalières biologiques dans ce secteur représente une avenue à privilégier.

La présence de la Coopérative Biograin des Hautes-Laurentides, située à Mont-Laurier, permet d'envisager des collaborations pour le partage d'expertises et de conseils agronomiques, l'achat d'équipements ou la disponibilité de services, tout comme pour la mise en marché des grains.

ACTIONS	ÉCHÉANCE
9.1 Contacter directement les producteurs ciblés pour connaître leur intérêt à se joindre à un tel projet et organiser une rencontre d'information et d'échanges avec les producteurs intéressés.	2015
9.2 Mettre en lien les producteurs avec des ressources spécialisées en production céréalière biologique, notamment celles de la MRC Antoine-Labelle, pour des collaborations et partages d'expertise.	2015
<b>ORIENTATION DE DÉVELOPPEMENT :</b> Soutenir le développement des entreprises agricoles, notamment en favorisant les circuits courts de mise en marché, l'agrotourisme et la production de valeur ajoutée	
<b>OBJECTIFS :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Valoriser les terres sous-utilisées sur le territoire et assurer le maintien de la fonction agricole des terres situées en zone agricole</li> <li>• Développer des créneaux d'agriculture s'appuyant sur un savoir-faire local</li> </ul>	

PORTEUR DU PROJET	PARTENAIRES POTENTIELS	CONDITIONS DE SUCCÈS	
MRC des Laurentides	- UPA LPdH - Coopérative Biograin des Hautes-Laurentides	<b>Besoin en ressources humaines:</b> - Faible	<b>Autre info :</b> Des collaborations existent déjà entre un producteur de la MRC Laurentides et la Coopérative Biograin des Hautes-Laurentides
		<b>Sources de financement possible:</b> - Réseau Agriconseils Laurentides	

## PROJET 10

### RÉALISATION DE PROJETS PERMETTANT DE VALORISER LA MULTIFONCTIONNALITÉ DE L'AGRICULTURE SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC, PARTICULIÈREMENT AUTOUR DES RÉSEAUX RÉCRÉATIFS EXISTANTS

#### MISE EN CONTEXTE

Dans la zone agricole de Mont-Tremblant et Brébeuf, la présence d'éléments tels que la rivière du Diable et son parcours canotable, le chemin du Tour du Carré et son patrimoine agricole bâti, les routes 323 et 327 qui permettent de pénétrer au cœur de la zone agricole dynamique et les rangs des Collines et des Vents qui longent la rivière Rouge et offrent une ouverture sur des paysages agricoles de grande qualité, font en sorte qu'un projet de valorisation de cet environnement agricole est pertinent.

De même, dans le secteur ouest de la MRC, les paysages agricoles typiques traversés par la piste cyclable du corridor aérobique à Huberdeau (Gray Valley), Arundel et Montcalm et qui témoignent de l'histoire du développement de la région devraient être valorisés.

ACTIONS	ÉCHÉANCE
10.1 Développer un projet de stabilisation et de végétalisation des berges des rivières du Diable et de la Rouge aux endroits les plus problématiques.	2014
10.2 Mettre en valeur les aménagements agroenvironnementaux réalisés ainsi que l'importance de ces rivières pour le développement de l'agriculture et de la région par des activités de sensibilisation et d'interprétation sur le circuit canotable et sur le débarcadère	2014
10.3 Mettre en valeur le patrimoine agricole bâti et la qualité des paysages par la mise sur pied d'un circuit interprétatif dans le secteur du chemin du Tour du Carré à Brébeuf	2016
10.4 Identifier les tronçons du corridor aérobique ayant le plus grand potentiel de mise en valeur agricole et développer des projets en conséquence (ex. : circuit interprétatif, mise en valeur de cultures spécifiques au secteur, rénovation de bâtiments agricoles typiques, etc.)	2014

#### ORIENTATION DE DÉVELOPPEMENT :

Soutenir le développement des entreprises agricoles, notamment en favorisant les circuits courts de mise en marché, l'agrotourisme et la production de valeur ajoutée

#### OBJECTIFS :

- S'appuyer sur la multifonctionnalité pour valoriser l'agriculture de la MRC et renforcer le sentiment d'appartenance à la région

PORTEUR DU PROJET	PARTENAIRES POTENTIELS	CONDITIONS DE SUCCÈS	
AGIR pour la Diable (Action 10.1 et 10.2)	- UPA LPdH - MRC des Laurentides	<b>Besoin en ressources humaines:</b> - Faible	<b>Autre info :</b>
		<b>Sources de financement possible:</b> - Programme du MAPAQ (Prime-Vert)	
MRC des Laurentides (Actions 10.3. et 10.4)	- UPA LPdH - Ministère de la Culture et des Communications	<b>Besoin en ressources humaines:</b> - Élevé	<b>Autre info :</b>
		<b>Sources de financement possible:</b> - Route verte (Programme Veloce II)	

## PROJET 11

### DÉVELOPPEMENT DE L'AGROTOUTISME SUR LE TERRITOIRE

#### MISE EN CONTEXTE

Le portrait et le diagnostic ont permis de constater le très fort potentiel de développement agrotouristique du territoire, et, paradoxalement, le nombre très restreint d'entreprises tirant des revenus de cette activité. Afin de bien positionner l'agrotourisme, il apparaît primordial, dans un premier temps, de bien documenter l'état actuel de l'agrotourisme sur le territoire.

Dans un second temps, en fonction des résultats, il sera important de positionner l'agrotourisme comme un axe de développement économique prioritaire dans la MRC et de réaliser un plan de développement de l'agrotourisme avec tous les intervenants du milieu afin de bien structurer l'offre.

ACTIONS	ÉCHÉANCE
<b>11.1</b> Consulter les entreprises actives en agrotourisme afin de réaliser un projet concret permettant de soutenir et développer l'offre agrotouristique du territoire.	2016
<b>11.2</b> Documenter des éléments précis tels que l'offre agrotouristique actuelle, l'intérêt des producteurs pour ce secteur, les tendances de la demande, les potentiels de maillage avec l'offre touristique régionale, etc. en collaboration avec les partenaires agricoles et touristiques de la région.	2016
<b>11.3</b> En fonction des résultats de l'action 11.2, réaliser un plan de développement du secteur de l'agrotourisme dans la MRC des Laurentides.	2017

#### ORIENTATION DE DÉVELOPPEMENT :

Soutenir le développement des entreprises agricoles, notamment en favorisant les circuits courts de mise en marché, l'agrotourisme et la production de valeur ajoutée

#### OBJECTIFS :

- Soutenir le maintien et la création de nouvelles entreprises et de nouveaux produits
- Augmenter substantiellement le nombre d'entreprises tirant des revenus de l'agrotourisme

PORTEUR DU PROJET	PARTENAIRES POTENTIELS	CONDITIONS DE SUCCÈS	
CLD des Laurentides (Action 11.1)	- Réseau Agri-conseils Laurentides - Emploi-Québec	<b>Besoin en ressources humaines :</b> - S.O. <b>Sources de financement possible :</b> - S.O.	<b>Autre info :</b> Ce regroupement permettra de faciliter et mieux coordonner les actions 11.2 et 11.3
MRC des Laurentides (Actions 11.2 et 11.3)	- Table de concertation agroalimentaire des Laurentides (TCAL) - Tourisme Mont-Tremblant	<b>Besoin en ressources humaines :</b> - Faible <b>Sources de financement possible :</b> - Programme du MAPAQ (Proximité)	<b>Autre info :</b> Faire appel à des ressources spécialisées pour la réalisation des études

## PROJET 12

### AUGMENTER LA CONSOMMATION DES PRODUITS LOCAUX

#### MISE EN CONTEXTE

La consommation de produits locaux doit être soutenue par la mise en place d'un ensemble d'actions permettant de stimuler la demande.

ACTIONS	ÉCHÉANCE
<b>12.1</b> Soutenir localement le projet de développement de la campagne <i>Les Laurentides, j'en mange</i> en collaboration avec la Table de concertation agroalimentaire des Laurentides.	2015
<b>12.2</b> Continuer à soutenir le développement cohérent et la consolidation des marchés publics déjà présents.	En continu
<b>12.3</b> Poursuivre le maillage agriculteurs-restaurateurs.	2015

#### ORIENTATION DE DÉVELOPPEMENT :

Soutenir le développement des entreprises agricoles, notamment en favorisant les circuits courts de mise en marché, l'agrotourisme et la production de valeur ajoutée

#### OBJECTIFS :

- Rendre davantage accessible les produits du territoire à la population
- Soutenir le maintien et la création de nouvelles entreprises agricoles et de nouveaux produits
- Renforcer les réseaux d'échanges, d'informations et de soutiens entre agriculteurs et intervenants
- S'appuyer sur la multifonctionnalité pour valoriser l'agriculture de la MRC et renforcer le sentiment d'appartenance à la région

PORTEUR DU PROJET	PARTENAIRES POTENTIELS	CONDITIONS DE SUCCÈS	
CLD des Laurentides	- Table de concertation agroalimentaire des Laurentides (TCAL) - UPA LPdH - Marchés publics des Laurentides - Municipalités de Val-David et Mont-Tremblant	<b>Besoin en ressources humaines :</b> - S.O. <b>Sources de financement possible :</b> - Programmes du MAPAQ (Proximité, toujours le bon choix, etc.) - Financière agricole du Québec (Appui à la diversification et au développement régional) - Pacte rural	<b>Autre info :</b>

## PROJET 13

### ACCOMPAGNEMENT D'ENTREPRISES DÉSIRANT METTRE EN MARCHÉ DES VIANDES ISSUES DE L'AGRICULTURE LOCALE

#### MISE EN CONTEXTE

Les marchés publics et certains kiosques à la ferme permettent de retrouver des produits carnés en provenance du territoire. Cependant, leur disponibilité est limitée. De plus, étant donné que les animaux sont abattus et transformés à l'extérieur du territoire, la viande disponible est en très grande majorité vendue sous forme congelée.

Le développement de commerces mettant en marché des viandes du territoire, particulièrement un commerce de boucherie, permettrait d'ouvrir de nouvelles possibilités de commercialisation en assurant un approvisionnement continu pour la consommation de viandes fraîches. Notons que le marché de la restauration est un marché de viande fraîche.

ACTIONS	ÉCHÉANCE
13.1 Accompagner les entreprises, nouvelles ou existantes, désirant mettre en marché des produits animaux issus de l'agriculture locale (ex. : kiosque à la ferme, commerce de détails, boucherie, etc.)	2015

#### ORIENTATION DE DÉVELOPPEMENT :

Soutenir le développement des entreprises agricoles, notamment en favorisant les circuits courts de mise en marché, l'agrotourisme et la production de valeur ajoutée

#### OBJECTIFS :

- Rendre davantage accessible les produits du territoire à la population
- Soutenir le maintien et la création de nouvelles entreprises agricoles et de nouveaux produits
- S'appuyer sur la multifonctionnalité pour valoriser l'agriculture de la MRC et renforcer le sentiment d'appartenance à la région

PORTEUR DU PROJET	PARTENAIRES POTENTIELS	CONDITIONS DE SUCCÈS	
MRC et CLD des Laurentides	- Entreprises privées	<b>Besoin en ressources humaines :</b> - Modéré  <b>Sources de financement possible :</b> - Programmes du MAPAQ (Proximité)	<b>Autre info :</b> L'établissement d'un ou plusieurs commerces semblables permettra la commercialisation éventuelle des produits carnés issus du projet de pâturage intensif (projet 6).

## PROJET 14

### ÉTABLIR UNE STRATÉGIE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS ACÉRIQUES SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC

#### MISE EN CONTEXTE

Le potentiel acéricole de la MRC est très important, mais son développement est largement tributaire de l'émission de quotas de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec. Il est tout de même important de continuer à recenser et protéger les endroits ayant les meilleurs potentiels pour l'exploitation future.

ACTIONS	ÉCHÉANCE
14.1 Identifier les emplacements en forêt publique les plus facilement exploitables et situés à proximité d'érablières existantes.	2015
14.2 Documenter le potentiel acéricole sur les lots viables identifiés dans la demande à portée collective (article 59)	2015
14.3 Poursuivre la réalisation des travaux d'aménagements en TPI en fonction de valoriser le potentiel acéricole dans le futur	En continu

#### ORIENTATION DE DÉVELOPPEMENT :

Tirer avantage de l'importance du potentiel agroforestier du territoire

#### OBJECTIFS :

- Soutenir le maintien et la création de nouvelles entreprises agricoles et de nouveaux produits
- Documenter et protéger le potentiel acéricole de la MRC des Laurentides

PORTEUR DU PROJET	PARTENAIRES POTENTIELS	CONDITIONS DE SUCCÈS	
MRC des Laurentides	- Syndicat des producteurs acéricoles des Laurentides - Club acéricole des Pays d'en-Haut - Commission des ressources naturelles et du territoire des Laurentides (CRNTL)	<b>Besoin en ressources humaines :</b> - Modéré  <b>Sources de financement possible :</b> - Programme de développement régional et forestier (PDRF)	<b>Autre info :</b> Un producteur n'a pas besoin de quota pour vendre directement au consommateur ( <i>sirop en canne</i> et service de repas à la cabane). Ceci peut représenter une opportunité de développement pour certains producteurs.

## PROJET 15

### FAIRE LA PROMOTION DE LA RÉALISATION DE PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER AUPRÈS DES PROPRIÉTAIRES DE BOISÉS.

#### MISE EN CONTEXTE

Malgré les outils de communication et les aides offertes, plusieurs propriétaires de lots forestiers ne disposent pas d'un plan d'aménagement forestier (PAF).

Celui-ci permet de valoriser les lots forestiers privés en fonction de leur potentiel et des projets et intérêts des propriétaires (coupe de bois, implantation de cultures agroforestières, exploitation acéricole, etc.)

ACTIONS	ÉCHÉANCE
15.1 Établir un plan de communication afin de rejoindre les propriétaires de lots forestiers ne disposant pas d'un plan d'aménagement forestier.	2015
15.1 Faire connaître les possibilités de valorisation de la forêt, particulièrement au niveau des produits forestiers non ligneux.	2015

#### ORIENTATION DE DÉVELOPPEMENT :

Tirer avantage de l'importance du potentiel agroforestier du territoire

#### OBJECTIFS :

- Assurer la mise en valeur du potentiel forestier des boisés

PORTEUR DU PROJET	PARTENAIRES POTENTIELS	CONDITIONS DE SUCCÈS	
Agence régionale de mise en valeur des forêts privées des Laurentides	- Syndicat des producteurs forestiers de Labelle	<b>Besoin en ressources humaines :</b> - S.O.  <b>Sources de financement possible :</b> - Ministère des Ressources naturelles (Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées)	<b>Autre info :</b> Cette action est en lien avec le projet 16.

## PROJET 16

### IMPLANTATION DE CULTURES AGROFORESTIÈRES AYANT UN POTENTIEL COMMERCIAL

#### MISE EN CONTEXTE

Le potentiel agroforestier est très important sur le territoire de la MRC, mais aucun projet d'agroforesterie productive n'a été recensé ainsi que très peu de projets de récolte commerciale de produits forestiers non ligneux.

ACTIONS	ÉCHÉANCE
16.1 Organiser une rencontre avec des propriétaires de lots forestiers et un expert en agroforesterie pour évaluer les cultures d'intérêt pour la région et pour les producteurs.	2015
16.2 Avec les propriétaires intéressés, réaliser un projet collectif d'implantation de cultures agroforestières ayant un potentiel commercial (ex. : Produits de santé naturelle, aliments fonctionnels et nutraceutiques, produits cosmétiques, pharmaceutiques, alimentaires, etc.)	2015
16.3 Mettre en place les outils nécessaires à la transformation et à la commercialisation des produits issus de l'agroforesterie.	2017

#### ORIENTATION DE DÉVELOPPEMENT :

- Tirer avantage de l'importance du potentiel agroforestier du territoire
- Soutenir le développement des entreprises agricoles, notamment en favorisant les circuits courts de mise en marché, l'agrotourisme et la production de valeur ajoutée

#### OBJECTIFS :

- Développement de projet-pilote d'agroforesterie productive
- Assurer la mise en valeur du potentiel forestier des boisés

PORTEUR DU PROJET	PARTENAIRES POTENTIELS	CONDITIONS DE SUCCÈS	
MRC des Laurentides	- Syndicat des producteurs forestiers de Labelle - Club acéricole des Pays d'en-Haut - Entreprises privées	<b>Besoin en ressources humaines :</b> - Élevé  <b>Sources de financement possible :</b> - Réseau Agriconseils des Laurentides	<b>Autre info :</b> Le parc écotouristique de la MRC des Laurentides servira de centre de formation et de démonstration des possibilités agroforestières

# ANNEXE 1

## MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR DU PDZA

**M. GILLES BÉLANGER**

La Conception, Producteur agricole (petits fruits et transformation agroalimentaire)

**MME GUYLAINE BERLINGUETTE**

Arundel, Mairesse, membre du CCA

**MME VÉRONIQUE BOUCHARD**

Mont-Tremblant, Administratrice du CLD et productrice agricole (production maraîchère), membre du CCA

**MME JULIE BOURGON**

CLD des Laurentides, Commissaire au développement économique

**M. GUILLAUME CHAREST-HALLÉE**

Fédération de l'UPA Outaouais-Laurentides, Aménagiste

**M. PIERRE GAUTHIER**

Brébeuf, vice-président UPA Laurentides-Pays d'en-Haut et producteur agricole (volailles), membre du CCA

**M. JACQUES GÉVRY**

La Minerve, Producteur agricole (production laitière, acéricole et bois), membre du CCA

**M. FRANÇOIS HANDFIELD**

Mont-Tremblant, Président UPA Laurentides-Pays-d'en-Haut et producteur agricole (production maraîchère)

**M. GABRIEL LEMELIN**

Mont-Tremblant, Directeur, Service de la culture et des loisirs et responsable du marché public pour Ville Mont-Tremblant

**MME ANNE POIRIER**

Arundel, Conseillère municipale et productrice agricole (agneaux)

**M. RONALD PROVOST**

Brébeuf, Maire, membre du CCA

**M. PIERRE-OLIVIER QUESNEL**

MAPAQ, Conseiller en aménagement et développement rural

**MME SUZANNE ST-PIERRE**

Mont-Tremblant, citoyenne, membre du CCA

**MME JULIA STUART**

Arundel, conseillère municipale

## PERSONNES RESSOURCES À LA MRC DES LAURENTIDES

**M. JEAN-MICHEL ARCHAMBAULT-CYR**

Agent de développement rural et municipal

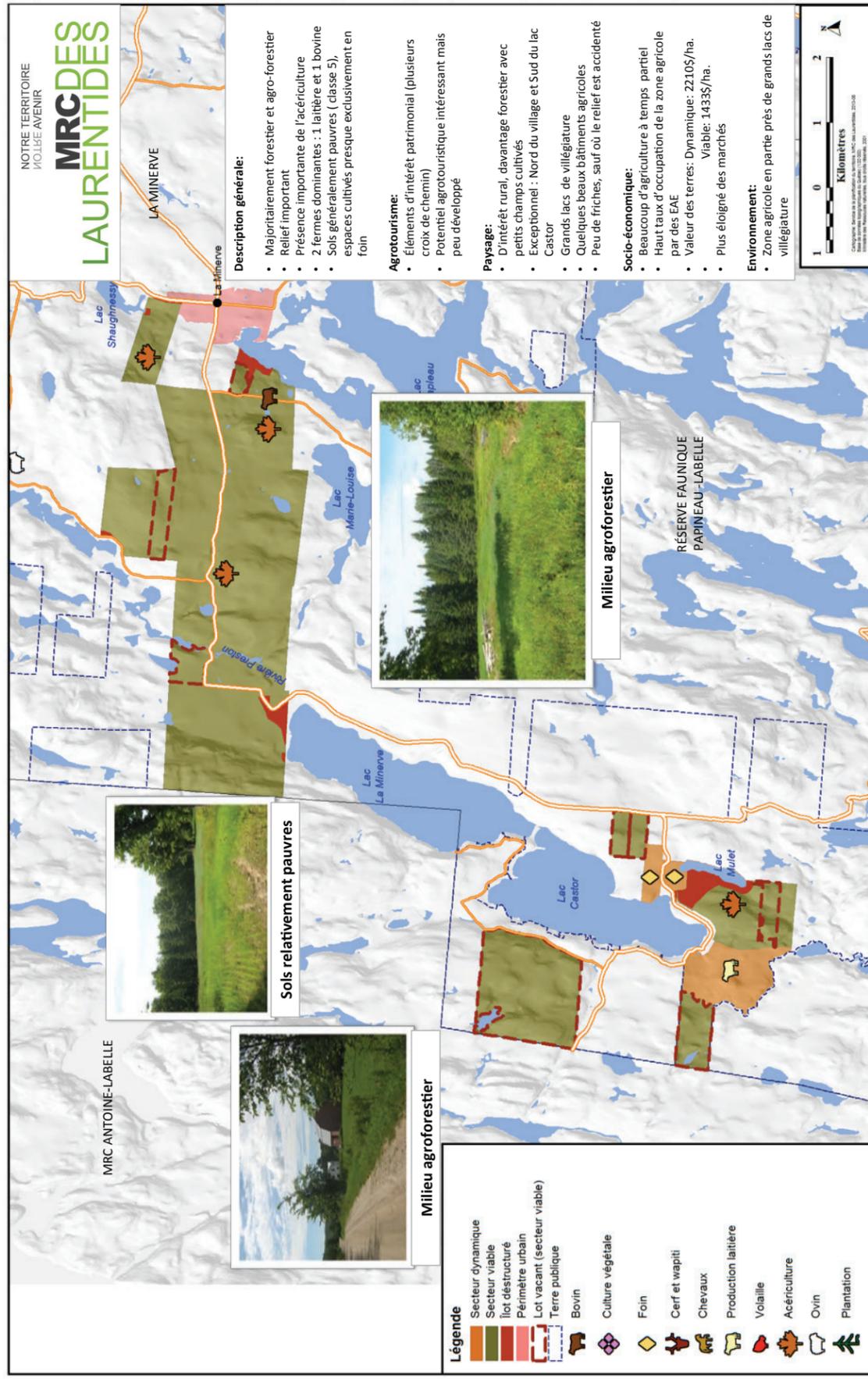
**M. KAVEN DAVIGNON**

Directeur, Planification et Aménagement du territoire

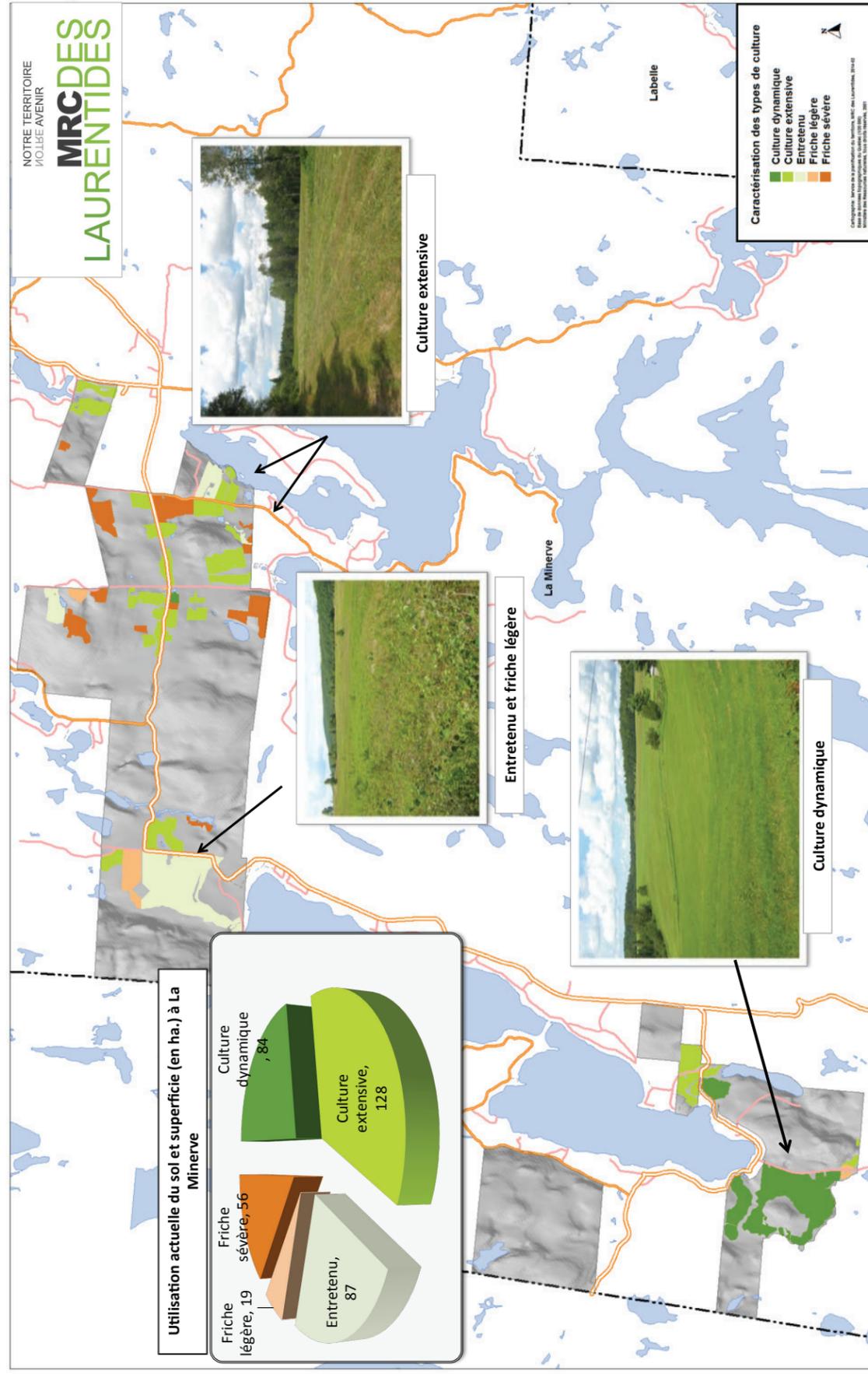
**MME CHANTAL GIROUX**

Spécialiste en développement et aménagement du territoire

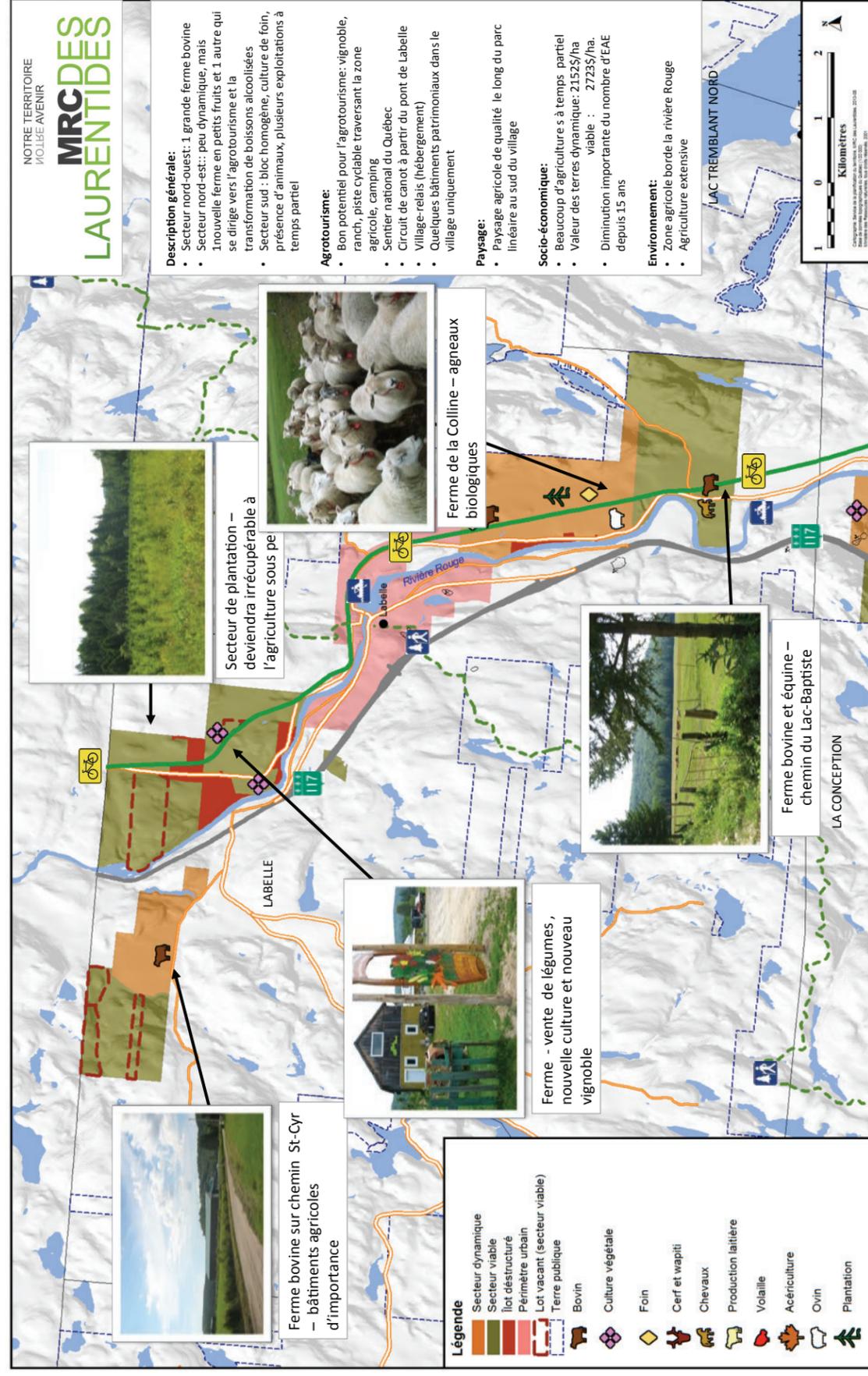
## CARTE 1 PORTRAIT DE LA MINERVE



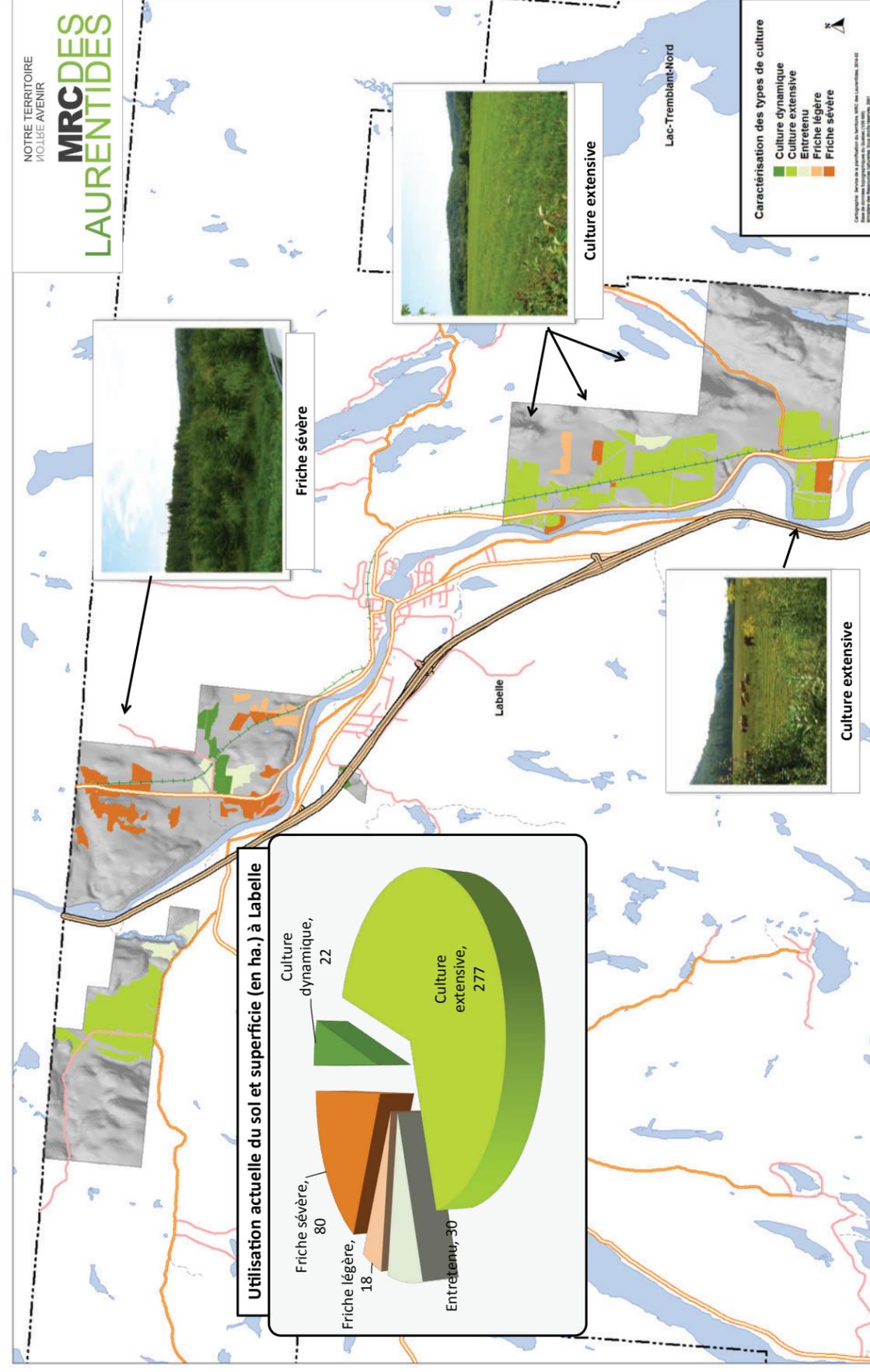
## CARTE 2 UTILISATION ACTUELLE DU SOL À LA MINERVE



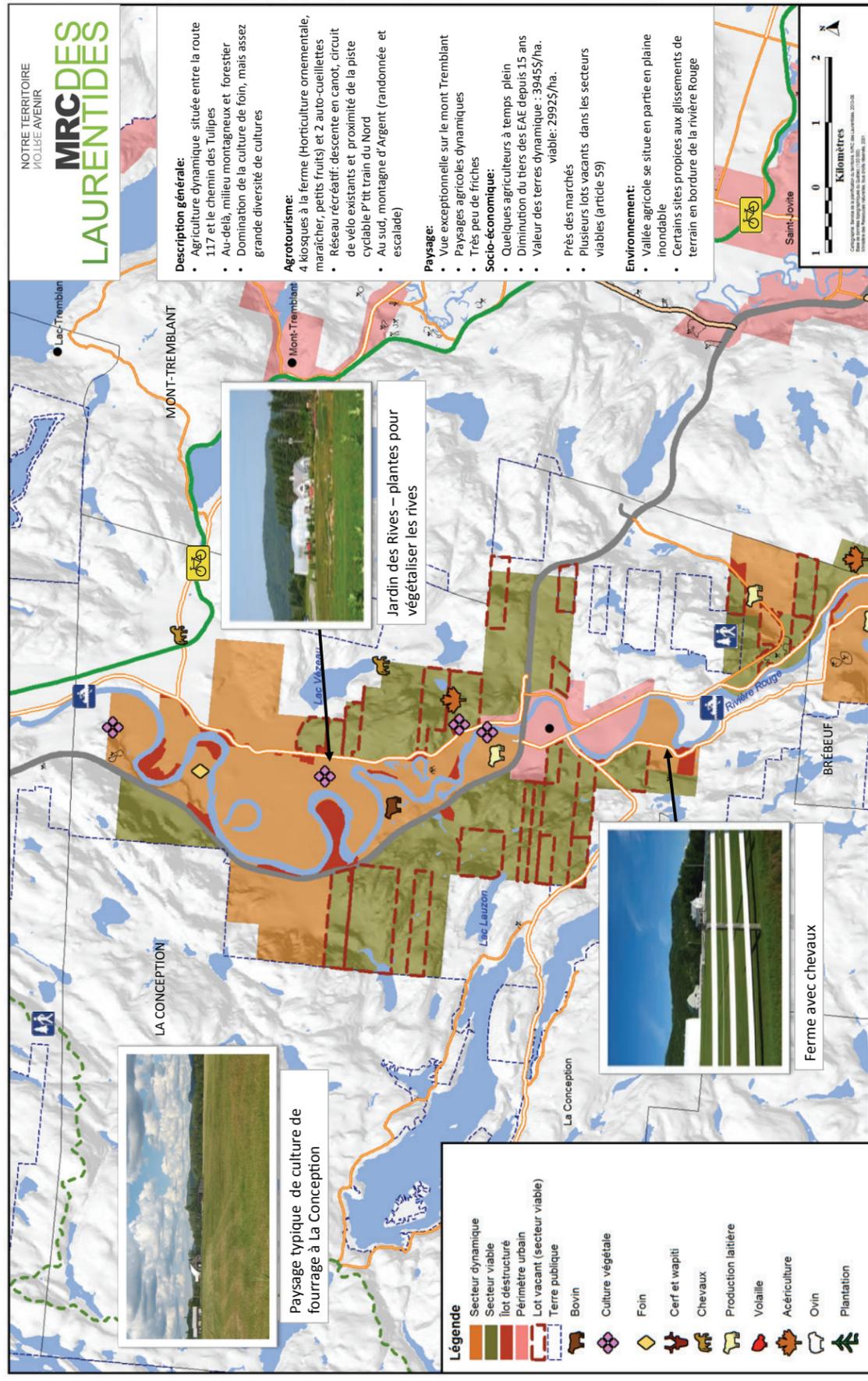
## CARTE 3 PORTRAIT DE LABELLE



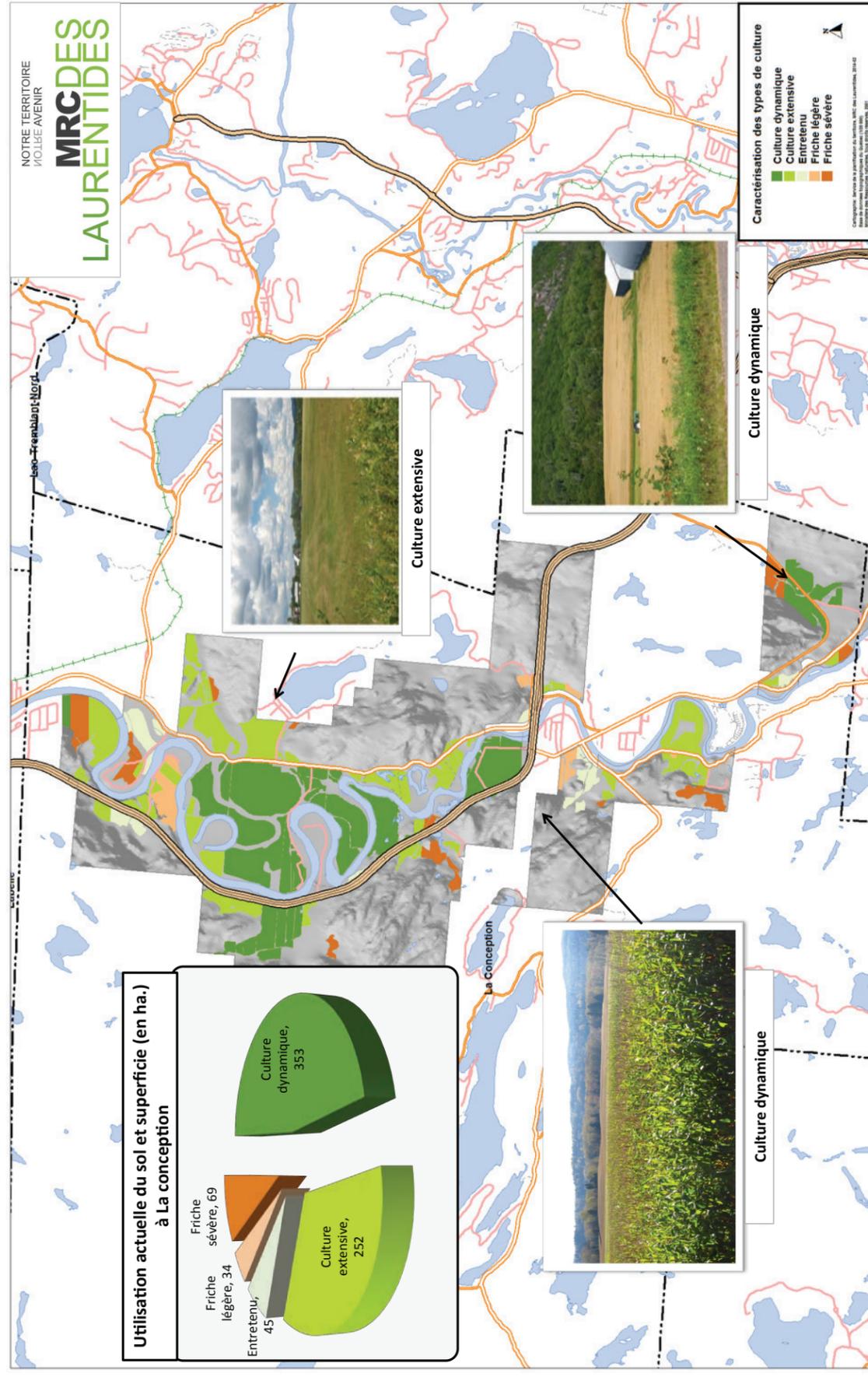
## CARTE 4 UTILISATION ACTUELLE DU SOL À LABELLE



# PORTRAIT DE LA CONCEPTION



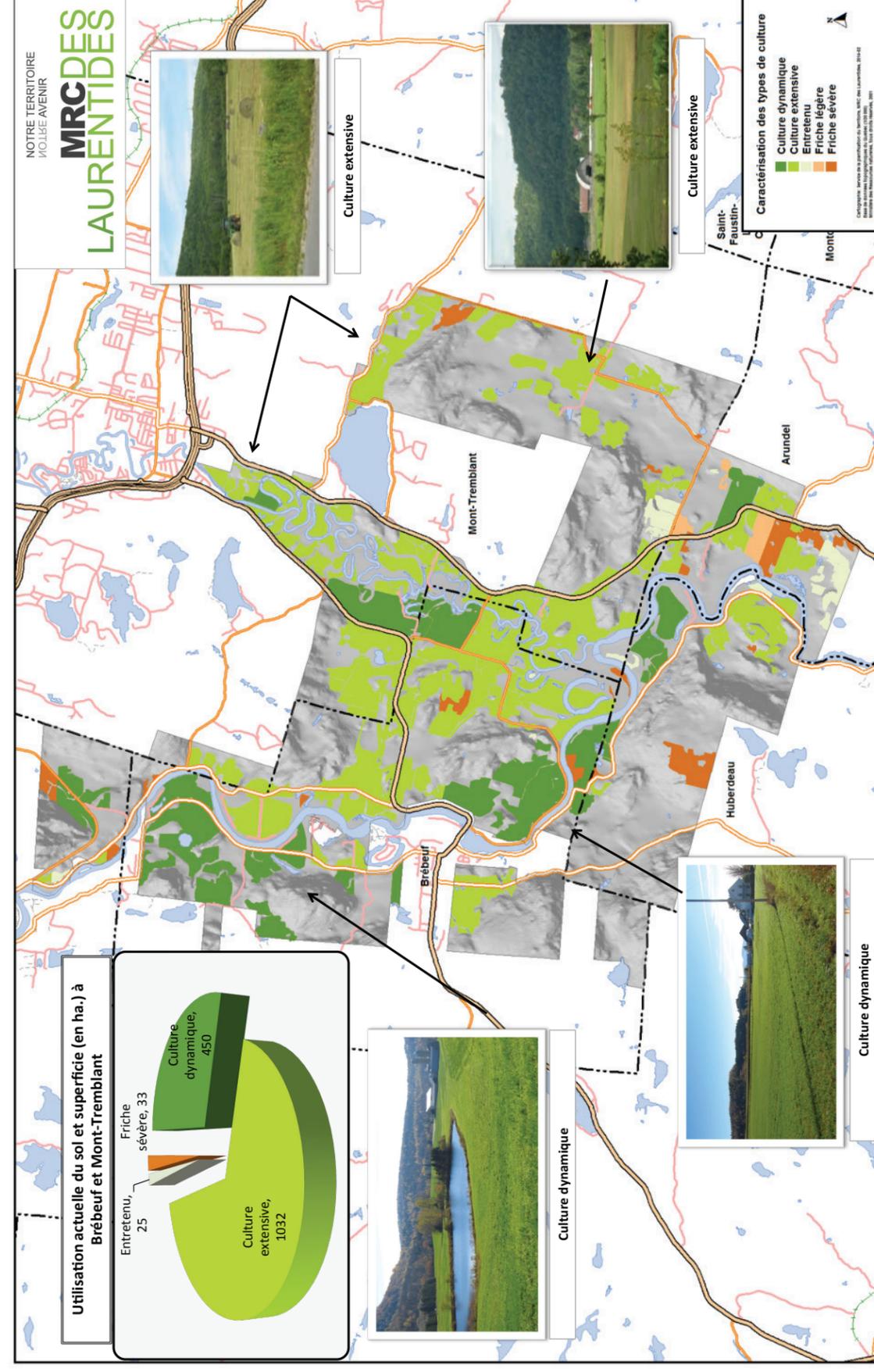
# UTILISATION ACTUELLE DU SOL À LA CONCEPTION



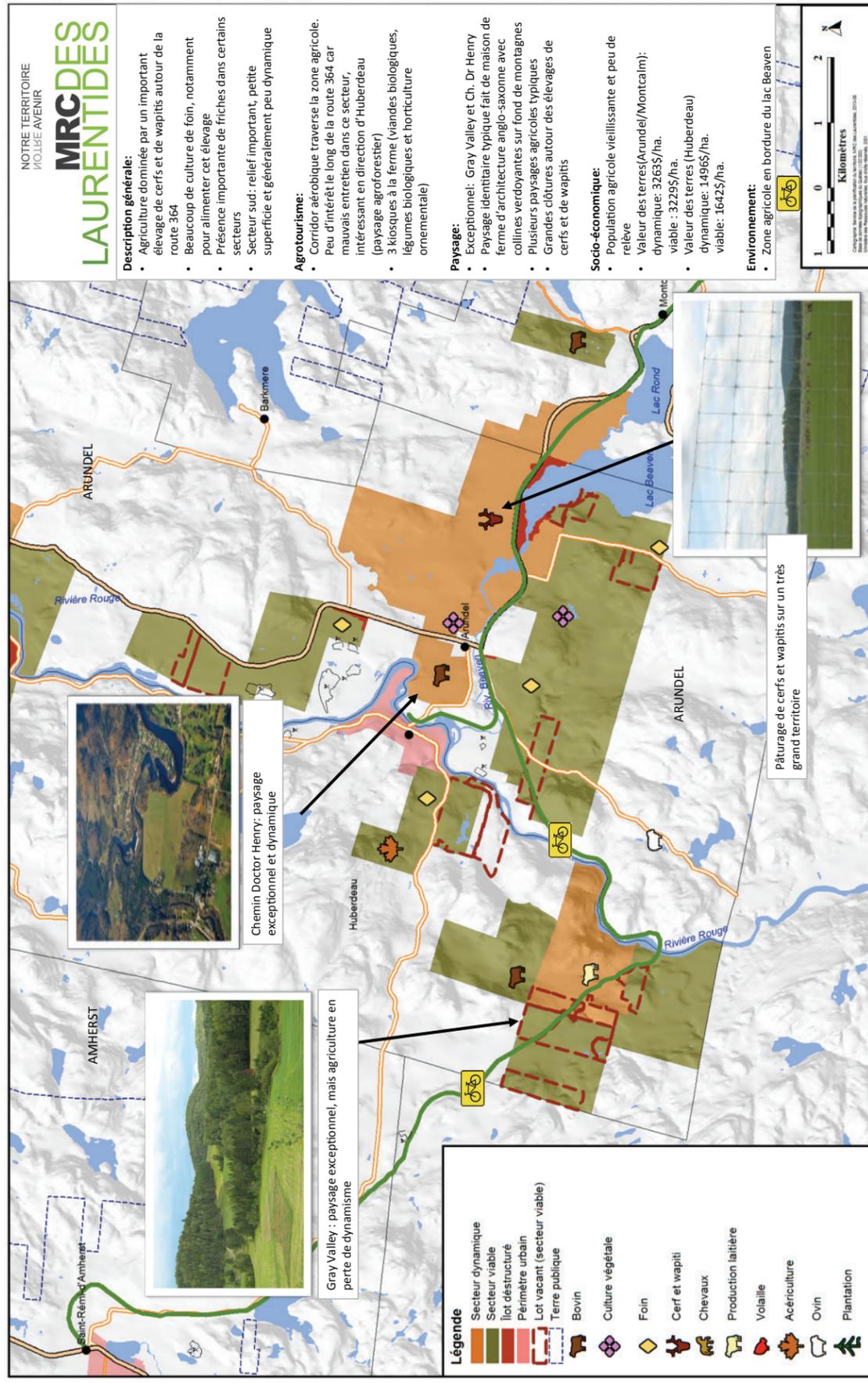
# PORTRAIT DE BRÉBEUF ET MONT-TREMBLANT



# UTILISATION ACTUELLE DU SOL À BRÉBEUF ET MONT-TREMBLANT



PORTRAIT D'HUBERDEAU, ARUNDEL ET MONTCALM



UTILISATION ACTUELLE DU SOL À HUBERDEAU, ARUNDEL ET MONTCALM

